

INFORMATION REGLEMENTEE

(Article L451-1-2 I du Code Monétaire et Financier et articles 222-3 et s. du Règlement Général de l'AMF)



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

SOMMAIRE

Attestation du Rapport Financier Annuel

Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2010

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Comptes sociaux au 31 décembre 2010

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Document d'Information Annuel

Attestation du responsable du rapport financier annuel

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel, sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Grenoble, le 21 avril 2011

Marc REBOUAH
Président Directeur Général

Rapport de Gestion

du Conseil d'Administration

sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation, les comptes sociaux, l'affectation du résultat et les comptes consolidés dudit exercice,
- vous proposer de renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration de faire procéder au rachat, par la société, de ses propres actions notamment en vue de la régularisation du cours des actions,
- vous proposer d'autoriser la société à augmenter son capital social par émission de toutes valeurs mobilières, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon les cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider lesdites émissions,
- vous proposer d'autoriser le Conseil d'Administration à fixer le prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% du capital social par an,
- vous proposer d'autoriser le Conseil d'Administration à émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports de titres en cas d'OPE ou d'apport en nature,
- vous proposer d'autoriser la société à augmenter son capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par placements privés,
- vous proposer d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L 225-135-1 du code de commerce.

I. Résultats économiques et financiers de la société et du Groupe

A. Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les états financiers consolidés du Groupe Tessi au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 sont sans incidence sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture n'ont pas été renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Comptes consolidés

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

1.1. Périmètre de consolidation

Les sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe Tessi sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation a connu au cours de l'exercice 2010 les modifications suivantes :

a) Sont intervenues les acquisitions et créations des sociétés suivantes

- Création au 6 novembre 2009 avec souscription au capital en janvier 2010, et consolidation par intégrations globale de la société Tessi Tecnologia, immatriculée au Brésil, et spécialisée dans l'édition et l'intégration de solutions logicielles et matérielles.
- Création au 26 novembre 2010 et consolidation par intégration globale de la société 2PL Prod, spécialisée dans l'édition.
- Création au 23 décembre 2010 et consolidation par intégration globale de la société Sakarah, spécialisée dans la dématérialisation sécurisée.

b) Autres mouvements

- Fusion-absorption de la société Docubase Services par la société SIP en date du 27 décembre 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.
- Fusion-absorption de la société Artésia par la société Tessi Services en date du 27 décembre 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

1.2. Résultats consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Exercice au 31/12/2010	Rappel exercice au 31/12/2009	Variation 2010 / 2009 en %
Chiffre d'affaires net	235 165	224 230	4,9
Produits d'exploitation	240 090	227 126	5,7
Charges d'exploitation	199 131	188 731	5,5
Résultat opérationnel courant	40 960	38 395	6,7
Autres charges et produits opérationnels non courants	4	-27	NA
Résultat financier	-312	-573	45,5
Résultat avant impôt	40 652	37 795	7,6
Résultat net des sociétés intégrées	29 685	27 413	8,3
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	0	-123	NA
Résultat net de l'ensemble consolidé	29 685	27 289	8,8
Résultat net (part du Groupe)	26 497	23 922	10,8
BNPA (en €)	9,07	8,22	10,3

Situation de l'endettement net consolidé

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Valeurs mobilières de placement	18 247	27 464
Disponibilités des activités commerciales	27 380	15 407
Disponibilités liées aux activités financières	106 860	96 457
Découverts bancaires	-1 666	-2 001
Trésorerie	150 821	137 328
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-20 229	-25 061
Dettes liées aux activités financières	-62 395	-59 739
Trésorerie nette des avances	68 197	52 527
Dettes financières	-15 390	-20 515
Trésorerie nette / (Endettement net)	52 806	32 012
 En milliers d'euros	 Exercice clos le 31/12/2010	 Exercice clos le 31/12/2009
Dettes financières inférieures à 1 an	6 070	9 626
Dettes financières supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans	7 839	10 889
Dettes financières supérieures à 5 ans	1 481	
Dettes financières	15 390	20 515

Comptes sociaux

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les résultats de la société Tessi ont été les suivants :

En milliers d'euros	2010	2009
Chiffre d'affaires	13 087	12 414
Produits d'exploitation	13 281	12 627
Charges d'exploitation	11 577	10 899
Résultat d'exploitation	1 704	1 728
Résultat financier	7 717	11 301
Résultat courant	9 421	13 029
Résultat exceptionnel	-197	-24
Impôt sur les bénéfices	-2 524	-3 604
Résultat net	11 749	16 608

Le résultat de la société Tessi est impacté en 2010 de provisions pour dépréciation des comptes courants à hauteur de 928 K€, provisions concernant les sociétés XWZ32 et Tessi Editique issues des activités acquises à CEGEDIM le 2 juillet 2007.

Ces provisions viennent en complément des provisions antérieures pour dépréciations des titres de participations et dépréciations des comptes courants ayant affectées les comptes des exercices précédents 2008 et 2009.

La diminution du résultat financier de l'année 2010 est principalement due à la baisse de distribution de dividendes de filiales du groupe.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de Commerce.

B. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, notamment de la situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Sur l'exercice, Tessi réalise une bonne performance avec un chiffre d'affaires en croissance de 5% par rapport à l'exercice dernier, soit 10 M€ supplémentaires générés sur la période.

Tessi a dégagé en 2010 un résultat opérationnel courant de 41,0 M€ (17,4% du CA) contre 38,4 M€ (17,1% du CA) en 2009. Tessi affiche au 31 décembre 2010 une trésorerie consolidée nette des dettes financières de 52,8 M€.

C. Analyse financière des risques

1. Risques de taux

Dans le cadre de son financement, Tessi souscrit des emprunts bancaires à taux variables.

Les emprunts font généralement l'objet d'une couverture d'intérêts à hauteur de 50% (les opérations d'échange de conditions d'intérêt permettent de fixer le taux payé). Il se peut également que les emprunts bancaires soient inscrits à taux variables mais soient plafonnés de manière à assurer une protection ferme contre la hausse des taux.

2. Risques de variation de cours

La société n'est pas exposée de manière significative à des variations de cours.

3. Autres risques

La société n'a pas identifié d'autres risques nécessitant une information spécifique et notamment ceux relatifs aux risques de crédit, de marché et de liquidité.

D. Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Dettes aux fournisseurs au 31/12/2010 par dates d'échéance

En milliers d'euros	Avant le 31/10/2010	Du 01/11/2010 au 30/11/2010	Du 01/12/2010 au 31/12/2010	A échoir	Solde
Total Intra Groupe			486	1 061	1 547
Total Hors Groupe	97	27	231	187	542
Total Général	97	27	717	1248	2 088

Dettes aux fournisseurs au 31/12/2009 par dates d'échéance

En milliers d'euros	Avant le 31/10/2009	Du 01/11/2009 au 30/11/2009	Du 01/12/2009 au 31/12/2009	A échoir	Solde
Total Intra Groupe			427	809	1 236
Total Hors Groupe	212	7	38	66	323
Total Général	212	7	465	875	1 559

Les modalités de règlements habituels sont de 45 jours fin de mois.

Les délais de paiements supérieurs sont dus à des litiges avec certains fournisseurs.

II. Activité de la société et du Groupe

La société Tessi SA exerce une activité de holding. Elle gère en conséquence les participations qu'elle détient au capital d'autres sociétés.

• Analyse des résultats du Groupe

1. Chiffre d'affaires

L'activité progresse de 4,9% à 235,2 M€. La croissance organique, hors l'activité Goffin en Belgique rachetée par CPoR Devises en 2010, s'inscrit à + 4,5%.

La ventilation du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- CPoR Devises à 51,1 M€ est en hausse de 0,3 %,
- l'activité de Tessi documents services connaît une forte croissance à 146,7 M€ soit + 7,5 %,
- Tessi marketing services s'affiche en quasi stabilité à 37,5 M€, soit – 0,3%.

2. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant 2010 s'élève à 41,0 M€ contre 38,4 M€ en 2009, soit une croissance de 6,7%. Le taux de marge opérationnelle passe donc de 17,1% à 17,4%.

Le niveau de résultat en 2009 était déjà particulièrement élevé. Il s'expliquait notamment par l'activité négociation d'or monétaire dont le niveau atteignait des montants inégalés.

Si cette activité ressort en 2010 à des niveaux élevés, bien que légèrement en recul par rapport à 2009, la hausse du niveau de marge en 2010 est principalement liée à la forte hausse de Tessi documents services et de sa composante flux entrants (BPO plurisectoriels, services et solutions à façon, dans tous les domaines couverts par la dématérialisation et l'exploitation à forte plus-value de flux entrants hétérogènes multi canal (financiers/non financiers).

3. Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Plus ou moins-values de cession	4	-27
Litiges	0	0
Dépréciation de goodwill	0	0
Total autres charges et produits opérationnels non courants	4	-27

4. Résultat financier

Le résultat financier s'améliore de 0,3 M€ (+ 45,5%).

Le coût de l'endettement financier net a diminué de 0,3 M€ (0,2 M€ en 2010 contre 0,5 M€ en 2009) du fait de la baisse des taux du marché interbancaire 2009 et 2010 ainsi que de la baisse du montant des dettes financières.

5. Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat passe de 10,4 M€ à 11,0 M€, soit un taux d'imposition faciale 2010 de 27,0%. Ce taux, inférieur au taux d'imposition en France, s'explique notamment par les investissements outre-mer réalisés dans le cadre du dispositif Girardin (art. 217 undecies du CGI).

6. Résultat de l'ensemble consolidé

Au final, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 29,7 M€ en 2010 contre 27,3 M€ en 2009.

III. Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

IV. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2010, aucun évènement important ayant une incidence significative sur les comptes n'est intervenu.

V. Perspectives 2011

Tessi présente de très bonnes perspectives.

2011 devrait être de nouveau une année de croissance sur l'activité Tessi documents services avec un taux de marge élevé. Toutefois le montant consolidé pourrait se situer en deçà de celui constaté en 2010 du fait du niveau toujours particulièrement élevé de l'activité négociation, conservation d'or monétaire en 2010.

VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 11 748 918,99 € de la manière suivante :

- à la réserve légale 2 920,00 €,
- à titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 5 865 544,00 €,
- le solde, soit la somme de 5 880 454,99 € au poste « Autres réserves ».

Nous vous proposons également de réaffecter la somme de 2 575,00 euros inscrite au compte de « report à nouveau » au poste « Autres réserves ».

Conformément à l'article L.225-210 (al. 4) du Code de Commerce, cette proposition d'affectation est déterminée au vu des actions existantes. Dans l'éventualité où la société détiendrait une partie de ses propres actions lors de la mise en paiement, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « Autres réserves ».

Chaque actionnaire recevra ainsi un dividende de 2 € par action au nominal de 2 €.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Dividende par action	Abattement fiscal pour les personnes physiques*
31/12/2007	1,00 €	40%
31/12/2008	1,50 €	40%
31/12/2009	2,00 €	40%

**En cas d'option prise individuellement par un actionnaire ou un associé pour le prélèvement forfaitaire libératoire visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, l'abattement visé ci-avant ne lui sera pas applicable.*

VII. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquième du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 76 522 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Nous vous indiquons que ces dépenses n'ont pas donné lieu au paiement d'impôt au titre de cet exercice compte tenu de l'imputation de son déficit restant à reporter.

VIII. Fixation de jetons de présence

Nous vous proposons d'allouer à votre Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice 2011, une somme globale de 60 000 €.

IX. Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

Nos Commissaires aux Comptes vous donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010.

X. Conventions visées à l'article L.225-39 du Code de Commerce

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales dont l'objet ou les implications financières sont significatives pour les parties, a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à nos Commissaires aux Comptes.

XI. Autorisations données à la société d'acheter en bourse ses propres actions

1/ Renouvellement de l'autorisation donnée à la société d'acheter en bourse ses propres actions

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce et conformément aux dispositions du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- d'annulation des actions achetées ;
- de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- de couverture de plans d'options ;
- de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information sera diffusé conformément à la réglementation en vigueur après la décision, s'il y a lieu, du Conseil d'Administration de procéder au lancement effectif du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale.

- Nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- Prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, fixé à 80 € (hors frais d'acquisition),

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 23 462 176 € financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

Validité de l'autorisation : à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2010 jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devra, si vous adoptez cette résolution, vous rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

2/ Autorisation d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon les cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider les émissions

Nous vous proposons de décider du principe d'augmentations de capital avec délégation de compétence au profit du Conseil d'Administration afin de permettre à la société de faire, si besoin était, appel ultérieurement au marché financier et ainsi de saisir toute opportunité de développement.

2.1) Nous vous proposons en conséquence, conformément aux dispositions des articles L 225-129-2, L 228-92 et L 228-93 du Code de commerce, de consentir au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital, soit par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

2.1.1) Ainsi, il serait délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes autres valeurs mobilières, émises à titre onéreux ou gratuit, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

2.1.2 a) Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à trois millions (3 000 000) d'euros en nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

b) Le montant total des émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourra être supérieur à cinquante millions (50.000.000) d'euros en nominal.

2.1.3) Les actionnaires auront, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises ;

Si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil pourra offrir au public tout ou partie des titres non souscrits sur le marché français et/ou international et/ou étranger.

Les émissions de bons de souscriptions d'actions de la société pourront être réalisées par offre de souscription, mais également par attribution gratuite aux propriétaires des actions anciennes. En cas d'attribution gratuite de bons autonomes de souscription, le Conseil aura la faculté de décider que les droits d'attribution formant rompus ne seront pas négociables et que les titres correspondant seront vendus.

2.1.4) Il serait également délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées, augmenté du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital et indépendamment du plafond fixé au 2.1.2 a), ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices visés ci-dessus qui existent lors de l'augmentation de capital et ne pourra être imputée sur le plafond général du point 2.1.2 a) ci-dessus.

Nous vous proposons, en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation et conformément aux dispositions de l'article L 225-130 du Code de commerce, que les droits formant rompus ne seront ni négociables ni cessibles et que les titres correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier de titres attribués.

Nous vous précisons que la décision d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital emporte renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises donnent droit.

2.2) Nous vous proposons également, de consentir au Conseil d'Administration, pour une même durée de vingt-six mois, une délégation de compétence en vue d'augmenter le capital, par émission d'actions ordinaires ou

de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

- 2.2.1) Il serait délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.
- 2.2.2 a) Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à trois millions (3.000.000) d'euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond fixé au 2.1.2 a).
- b) Le montant total des émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourra être supérieur à cinquante millions (50.000.000) d'euros en nominal, ce montant s'imputant sur le plafond fixé au 2.1.2 b).
- 2.2.3) Le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces titres qui seront émis conformément à la législation sera supprimé et il sera conféré au Conseil d'Administration le pouvoir d'instituer au profit des actionnaires un droit de priorité à titre irréductible et, éventuellement à tire réductible, pour les souscrire en application des dispositions de l'article L 225-135 du Code de commerce, étant précisé que les titres non souscrits ainsi feront l'objet d'un placement public en France et/ou à l'étranger et/ou sur le marché international.
- 2.2.4) La somme revenant ou pouvant revenir ultérieurement à la société pour chacune des actions émises ou à émettre par exercice des droits attachés aux valeurs mobilières sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse (sur le marché de Paris) précédant la fixation du prix d'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5%.

Nous vous précisons que les présentes délégations priveront d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

3/ Détermination du prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital dans le cadre d'une augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite annuelle de 10% du capital

Nous vous proposons, dans le cadre de la délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration au point 2.2) ci-dessus, d'autoriser le Conseil à fixer le prix d'émission des valeurs mobilières à émettre dans la limite de 10% du capital par an, selon les conditions suivantes :

- prix d'émission égal à la moyenne des cours de clôture constatés sur une période maximale de six mois précédent l'émission ;
- prix d'émission égal au cours moyen pondéré du marché au jour précédent l'émission avec une décote maximale de 20 %.

Le montant des augmentations de capital effectuées en application de cette délégation s'imputera sur le plafond prévu au point 2.2.2 a).

4/ Délégation à donner au Conseil pour émettre des actions ordinaires devant rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange ou d'apport en nature

Nous vous proposons, dans le cadre de la délégation d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription visée au paragraphe 2.2) et dans la limite du plafond fixé au paragraphe 2.2.2 a), de permettre au Conseil d'Administration d'émettre des actions ordinaires ou de tout autre titre de capital de la société destinés :

- à rémunérer des titres qui seraient apportés à la société selon la procédure d'Offre Publique d'Echange effectuée en application des dispositions de l'article L 225-148 du code de commerce,
- dans la limite de 10% de son capital social (tel qu'existant au jour de la mise en œuvre de la présente délégation par le Conseil d'Administration), à rémunérer des apports en nature consentis à la société et

constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L 225-148 ne sont pas applicables.

Nous vous précisons que dans tous les cas, le montant nominal des augmentations de capital effectuées en vertu de la délégation exposée ci-dessus s'impute sur le plafond global prévu au point 2.1.2 a).

5/ Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé

Nous vous rappelons qu'il est désormais possible pour une société cotée d'augmenter son capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé, c'est-à-dire au profit d'investisseurs qualifiés mais aussi d'un cercle restreint d'investisseurs.

Aussi, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L. 228-92 et L. 228-93 du Code de Commerce, nous vous proposons de :

- 5.1) déléguer au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation qui serait ainsi conférée au Conseil d'Administration sera valable pour une durée maximum de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée.

- 5.2) décider que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 1.000.000 d'euros en nominal, et ne pourra excéder, en tout état de cause, s'agissant d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, 20 % du capital social de la Société par an, étant précisé que ce montant s'imputera sur le plafond fixé à la première résolution.
- 5.3) décider de supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux valeurs mobilières qui seront émises dans la cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et conformément à la présente résolution.
- 5.4) décider que, conformément à l'article L. 225-136 1° du Code de Commerce, le prix d'émission des actions sera fixé selon les modalités prévues par l'article R 225-119 du code de commerce.
- 5.5) décider que le Conseil d'Administration pourra procéder le cas échéant à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées.

6/ Délégation à donner au Conseil pour lui permettre d'augmenter le montant des émissions dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien ou sans droit préférentiel de souscription en cas de demandes excédentaires

Nous vous proposons de donner au Conseil, pour une même période de vingt-six (26) mois, s'il constate des demandes de souscription excédentaires, la faculté d'augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre des émissions décidées en application des délégations visées au point 2 et dans la limite des plafonds prévus aux points 2.1.2) et 2.2.2), le tout dans les conditions visées aux articles L 225-135-1 et R 225-18 du code de commerce.

Nous vous proposons de donner tous pouvoirs au Conseil à l'effet de mettre en œuvre les délégations visées ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement de prendre toutes les mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélatrice des statuts.

7/ Décision à prendre en application de la loi sur l'épargne salariale

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, l'assemblée générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail lors de toute décision d'augmentation de capital par apport en numéraire, notamment en cas d'émission d'options de souscription d'actions.

Cette augmentation de capital répondrait aux caractéristiques particulières contenues sous les articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 du Code du travail.

En conséquence, nous vous demandons de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, sur ses seules décisions, à cette augmentation de capital dans la limite d'un montant maximum cumulé de cent cinquante mille (150 000) euros.

Les bénéficiaires de cette augmentation seraient l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son groupe au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Le personnel devrait bénéficier d'une renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Le prix de souscription des actions ne pourrait, conformément à la loi, être ni supérieur à la moyenne des cours cotés durant les vingt séances de Bourse qui précédent le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la période de souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne (30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L 3332-25 et 3332-26 du code du travail est au moins égale à dix ans).

Le montant définitif de l'augmentation de capital, dans la limite de prix indiqués ci-dessus, ne serait fixé qu'à concurrence du montant des actions effectivement souscrites par les salariés à l'expiration du délai de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les actions devraient être libérées intégralement le jour de leur souscription et seraient indisponibles pendant 5 ans à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital sauf exception dans des cas limitativement énumérés par la loi.

L'autorisation faite au Conseil d'administration de décider une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions de l'article L 3332-18 du code du travail serait valable pendant une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale.

XII. Filiales et participations

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations est annexé au présent rapport.

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a pris les participations suivantes :

- 2PL Prod
- Sakarah
- Tessi Tecnologia
- Prochèque Nord

Concernant ces participations, nous vous apportons les informations suivantes :

- Prises de participation directe et accroissement de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a pris des participations ou accru son taux de participation en capital et en droits de vote * dans les sociétés, ayant leur siège social sur le territoire français, suivantes :

Nom des sociétés	Quote-part du capital détenu avant l'opération en capital et en droits de vote		Quote-part du capital détenu après l'opération en capital et en droits de vote	
	en capital	en droits de vote	en capital	en droits de vote
2PL Prod			100%	100%
Sakarah			80%	80%
Prochèque Nord	99,47 %	99,47 %	99,81 %	99,81 %

* plus du 20^{me}, du 10^{me}, du 5^{me}, du tiers, de la moitié, des deux tiers et des 18/20^{me} du capital ou des droits de vote.

XIII. Sociétés contrôlées

Directement par secteur d'activité

1. Tessi documents services

2PL Prod
ACCES Développement Interactif
ACCES Informatiques
ACCES Management
ATIA
ATIP
BIPIO
Bordeaux Saisie
C2I Production
CLIP Tessi
GIP Tessi
Hexagonale Consultants
ICSB
ISEM
Perfo Service
Procurement Company Limited
Prochèque Nord
RIB Informatique Drôme
RIB Informatique Haute Savoie
RIB Informatique Rhône
RIP Tessi
Sakarah
SATC
SDIP Tessi
SEDI
SLTC
SMIP Tessi
SMTC
STMP
Synercam
TDC Tessi
TDI
Télédirect (nouvellement dénommée Tessi Contact Center)
TESCA
Tessi Asia
Tessi Chèque Auvergne
Tessi Chèque Bordeaux
Tessi Chèque Conseil
Tessi Chèque Interbancaire
Tessi Chèque Nanterre
Tessi Chèque Normandie
Tessi Chèque Rennes
Tessi Chèques Ile de France
Tessi Documents Services
Tessi Encaissements
Tessi Informatique
Tessi Paiements Services
Tessi Technologies
Tessi Tecnologia
Tessi Transactions Services
Tessi-TGD
Tigre
Tigre Madagascar
TSI Action Informatique
Tunis Data Services

2. CPoR Devises

CPoR Devises
Intactus

3. Tessi marketing services

SAMP
Tessi Procurement
Tessi TMS

4. Autres non affectées

Coup de Foudre
Tessi Services
XWZ 32

Indirectement par secteur d'activités

1. Tessi documents services

ASPOne.fr par XWZ 32
Atelier Pré Saint Gervais par XWZ 32
BIP Tessi par Tessi Documents Services
CIAT par Tessi Technologies
Déclaratis par XWZ 32
Docubase Systems par XWZ 32
Docubase Systems Inc. par XWZ 32
SIP par Tessi Documents Services
SDI (nouvellement dénommée Tessi Editique) par XWZ 32

2. Tessi marketing services

Soft Promo par Tessi Contact Center
Tessi MD par XWZ 32

XIV. Stock-options

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit être informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial, annexé au présent rapport.

XV. Compte-rendu des opérations effectuées

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2010, nous vous informons que la société a procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

• nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	29 706
• nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	30 164
• cours moyen des achats	57,546 €
• cours moyen des ventes	57,2038 €
• montant des frais de négociation	0 €
• nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2010	1 732 (contrat de liquidité)
• valeur évaluée des actions au cours d'achat	106 518 €
• valeur nominale des actions	2 €
• fraction du capital qu'elles représentent	0,0005907 %

Information sur la réalisation des opérations d'achat d'actions par finalités fixées dans le programme de rachat d'actions arrêté par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2010 :

Finalités	Nombre d'actions acquises	Prix d'achat €	Volume d'actions utilisées	Réallocations éventuelles
Contrat de liquidité	1 732	61,50		

Pour votre information, le cours de l'action Tessi était de 48,50 € à l'ouverture de l'exercice le 2 janvier 2010, et de 61,50 € à la clôture le 31 décembre 2010.

Nous vous apportons les précisions suivantes sur la liquidité moyenne du titre :

• cours moyen	54,97 €
• volume moyen	2 380 titres
• journée de transaction moyenne	130 828 €

XVI. Informations relatives au capital social et aux droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après :

1. L'identité des actionnaires possédant, à la clôture de l'exercice 2010, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital social ou des droits de vote :

- La société FACCINO, détenue par Monsieur Marc REBOUAH détient 38,49% du capital social et 34,26 % des droits de vote,
- Monsieur Marc REBOUAH et les membres de sa famille détiennent 12,38 % du capital social et 21,87 % des droits de vote,
- la société Moneta Asset Management, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, détient 8,25% du capital social et 5,41 % des droits de vote,
- la société Amiral Gestion agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, détient 7,51% du capital et 6,68% des droits de vote.

Notifications de franchissements de seuils communiqués à la société, depuis le 1^{er} jour de l'exercice 2010 jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport :

- (avis AMF du 2 mars 2010 n°210C0215) : la société HSBC Holding Plc, a déclaré avoir franchi à la hausse le 4 février 2010 indirectement par l'intermédiaire de HSBC Bank Plc, le seuil de 5% des droits de vote.
- (avis AMF du 5 mars 2010 n°210C0227) : la société Amiral Gestion, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la hausse le 4 mars 2010 le seuil de 5% des droits de vote.
- (avis AMF du 8 mars 2010 n°210C0229) : la société HSBC Holding Plc, a déclaré avoir franchi à la baisse le 4 mars 2010, indirectement par l'intermédiaire de HSBC Bank Plc, le seuil de 5% des droits de vote.
- (avis AMF du 11 août 2010 n° 210C0789) : la société Parvus Asset Management agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré :
 - à titre de régularisation, avoir franchi à la hausse, le 13 avril 2010, le seuil de 5% des droits de vote ;
 - à titre de régularisation, avoir franchi à la baisse, le 1^{er} juillet 2010, le seuil de 5% des droits de vote ;
 - avoir franchi à la baisse, le 4 août 2010, le seuil de 5% en capital et détenir ainsi pour le compte desdits fonds et mandants, 4,99% du capital et 4,44% des droits de vote.
- La société Parvus Asset Management agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 18 mars 2011, le seuil de 5% en capital et détenir ainsi pour le compte desdits fonds et mandats, 2,5% du capital et 1,78% des droits de vote.

XVII. Opérations réalisées par les dirigeants, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société au cours de l'exercice 2010 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

• nombre de titres cédés	4 251
• nombre de titres acquis	Néant
• nombre de titres souscrits	6 610
• nombre de titres échangés	Néant

XVIII. Informations complémentaires susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions du nouvel article L.225-100-3 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations complémentaires suivantes, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

- Structure du capital social de la société :

Le capital social est divisé en 2 932 772 actions de 2 euros de valeur nominale.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration a établi un rapport spécial sur les stock-options pour l'exercice clos au 31 décembre 2010, qui est annexé au rapport de gestion.

Le rapport spécial du Conseil d'Administration mentionne le nombre d'options de souscription exercées au cours de l'exercice 2010.

En complément du rapport spécial susvisé, nous vous informons que 93 166 options de souscription d'actions ont été attribuées à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des différents plans de stock-options.

Nous vous informons également qu'il n'existe pas d'autres valeurs mobilières composées et qu'il n'y a pas de droits de contrôle spéciaux.

- Vous trouverez au point XVIII du rapport de gestion toutes les informations relatives au capital social et aux droits de vote.

Nous vous précisons que la société n'a pas connaissance d'accords entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Il n'existe pas de clauses statutaires restrictives en matière de transferts d'actions ou d'exercice du droit de vote.

L'article 29 des statuts sociaux prévoit cependant que « tout titulaire d'actions entièrement libérées qui justifie d'une inscription nominative à son nom depuis quatre ans au moins, jouit du droit de vote double ».

- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des Administrateurs ainsi qu'à la modification des statuts de la société sont les règles légales.

Des informations relatives au Conseil d'Administration de la société vous sont communiquées dans le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne.

- Vous trouverez annexées au rapport de gestion, les délégations données au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.
- Les accords conclus par la société, qui seraient modifiés ou qui prendraient fin en cas de changement de contrôle de la société, ne peuvent être communiqués car leur divulgation porterait gravement atteinte aux intérêts de la société.
- Nous vous précisons qu'il n'y a pas d'accords prévoyant des indemnités pour les Administrateurs ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

XIX. Actionnariat des salariés de la société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la proportion de capital que représentent au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2010, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce :

- dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise,
- et/ou directement, au titre de la participation aux résultats, mais seulement durant la période d'inaccessibilité prévue par la loi.

→ Le pourcentage de détention s'élève à 0,09%.

XX. Informations relatives aux mandataires sociaux

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous :

- de la rémunération totale fixe et exceptionnelle et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social, ainsi que du montant de la rémunération et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

- M. Marc REBOUAH	308 219,00 €
- Melle Corinne REBOUAH	158 012,00 € (dont 55 000 € de rémunération variable) options de souscription d'actions : 2 368
- M. Julien REBOUAH	20 000,00 € (correspondant à des jetons de présence)
- M. Frédéric VACHER	335 400,00 € (dont 135 000 € de rémunération variable) options de souscription d'actions : 2 368
- La société Fondelys	20 000,00 € (correspondant à des jetons de présence)
- M. Michel ANGÉ	20 000,00 € (correspondant à des jetons de présence)
- des engagements de toutes natures pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus du fait de la cessation ou du changement de fonction :
 - Néant
- de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société, établie sur la base des informations transmises par chaque intéressé :

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
M. Marc REBOUAH	Tessi SA SA CPoR Devises BIPIO SA Intactus SCI TONY GARNIER	Président Directeur Général Président du Conseil de Surveillance Administrateur Administratrice Gérant
Mlle Corinne REBOUAH	Tessi SA SARL ACCES Développement Interactif SARL ACCES Informatiques SARL ACCES Management SARL BIP Tessi SARL BORDEAUX SAISIE SARL CLIP Tessi SARL GIP SARL Perfo Service SARL RIB Informatique Drôme SARL RIB Informatique Haute-Savoie SARL RIB Informatique Rhône SARL RIP Tessi	Administratrice et Secrétaire Général Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant

	SARL SATC SARL SDIP SARL SEDI SARL SIP SARL SLTC SARL SMIP SARL SMTC SARL TDC SARL Tessi Chèque Nanterre SARL Tessi Contact Center SARL Tessi Documents Services SARL TSI - Action Informatique SAS Atelier Pré Saint Gervais SAS C2I Production SAS Docubase Systems SAS Hexagonale Consultants SAS Sakarah SAS SAMP SAS Synercam SAS Tessi Chèque Interbancaire SAS Tessi Encaissements SAS Tessi Informatique SAS Tessi Paiements Services SAS TESSI TGD SAS Tessi TMS BIPIO SA CPoR Devises	Gérant Président Administrateur Membre du Conseil de Surveillance
M. Julien REBOUAH	Tessi SA BIPIO	Administrateur Administrateur
Fondelys	Tessi SA	Administrateur
M. Henri DUFER	Tessi SA SARL Fondelys	Représentant permanent de Fondelys Gérant
M. Michel ANGÉ	Tessi SA Lyonnaise de Banque SA Banque de Vizille SA Biomerieux SA Financière Delion SAS APICIL Prévoyance APICIL Gestion Le Petit Monde - Association 1901 Fondation APICIL GERP - ADERIA Compagnie Financière Sainte Colombe	Administrateur Administrateur Vice-Président du Conseil de Surveillance et Administrateur Administrateur et Président du Comité d'Audit Membre du Comité des Sages Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président Président Administrateur
M. Frédéric VACHER	Tessi SA SA CPoR Devises SARL ATIP SARL Prochèque Nord SARL STMP SARL Tessi Chèque Conseil SARL Tessi Chèques Ile de France SARL Tessi Chèque Normandie SARL TDI SAS ICSB SAS TESCA SAS Tessi Chèque Auvergne SAS Tessi Chèque Bordeaux SAS Tessi Chèque Rennes SAS Tessi Transactions Services SAS Tigre SAS ISEM	Administrateur et Vice-Président Membre du Conseil de Surveillance Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Président Président Président Président Président Président Président Président Tessi SA Président représentée par Frédéric VACHER

SA Tessi TGD BIPIO Procurement Company Limited Tessi Asia	Président Directeur Général Chairman & Administrateur Chairman & Administrateur Chairman & Administrateur
--	--

XXI. Informations sociales et environnementales

Ces informations vous sont présentées en annexe I du présent rapport.

XXII. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint aux présentes, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société et des éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général.

XXIII. Rapport du Conseil d'Administration sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport, les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- à l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

XXIV. Contrôle des Commissaires aux Comptes

Nous allons vous donner lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs :

- aux comptes sociaux,
- aux comptes consolidés,
- aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce,
- aux procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- à l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions,
- aux délégations faites au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de toutes valeurs mobilières avec suppression ou non du droit préférentiel de souscription ;
- à la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société et des Sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevra votre agrément.

Le Conseil d'Administration

Annexe I

Informations en matière sociale et environnementale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-annexées les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

Nous vous informons que les données sociales relatives aux sociétés entrées dans le périmètre en cours d'exercice sont reprises pour leur totalité au titre de chaque exercice civil.

I. Informations sociales

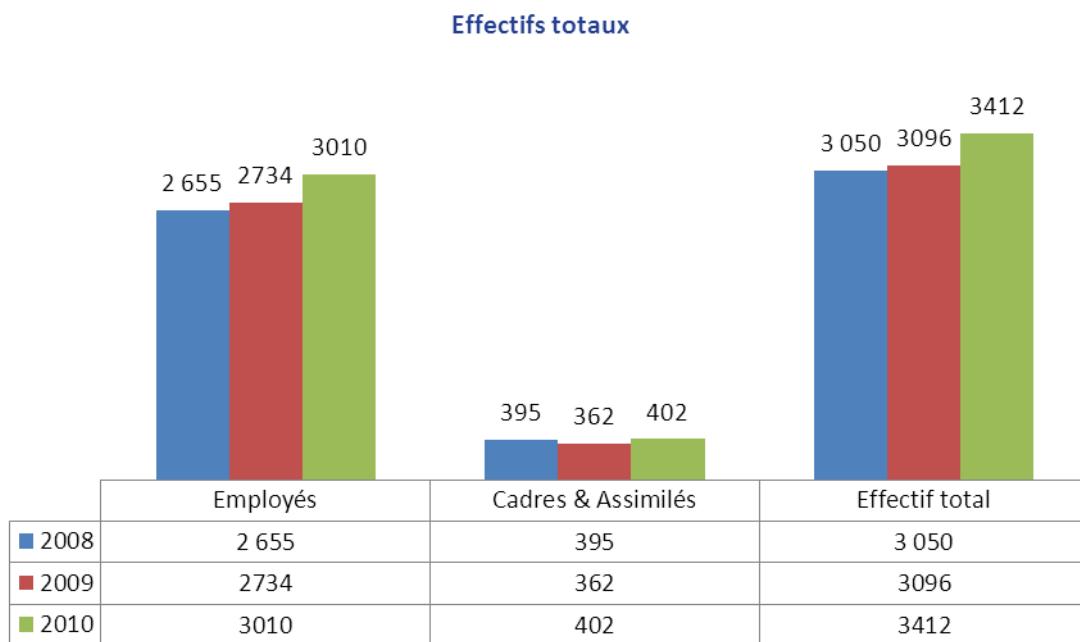
A. Emploi

1. Effectifs du Groupe

L'effectif global du Groupe Tessi au 31/12/2009 s'élevait à 3 096 salariés.

2 734 salariés appartenaient à la catégorie des employés, 362 à celle des cadres et assimilés. Au 31/12/2010, l'effectif global est de 3 412 salariés, soit 3 010 employés et 402 cadres et assimilés.

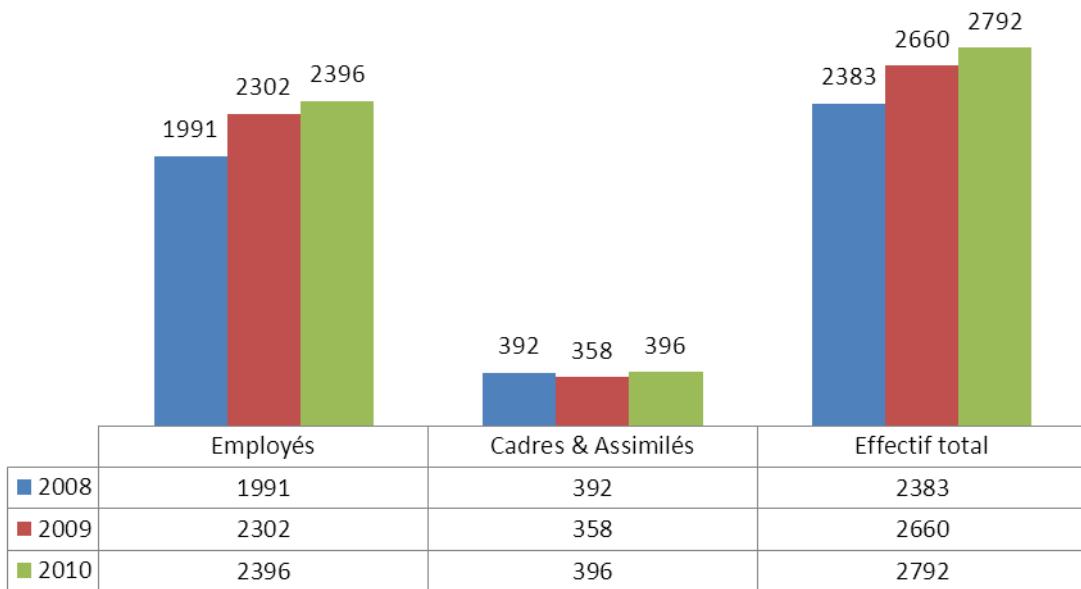
Il est à souligner que l'effectif des salariés intermittents (152 en 2009 et 2010) n'a pas été comptabilisé dans cet effectif global.



En 2009, le nombre de salariés en CDI était de 2 660, 2 302 appartenant à la catégorie des employés, contre 358 cadres ou assimilés.

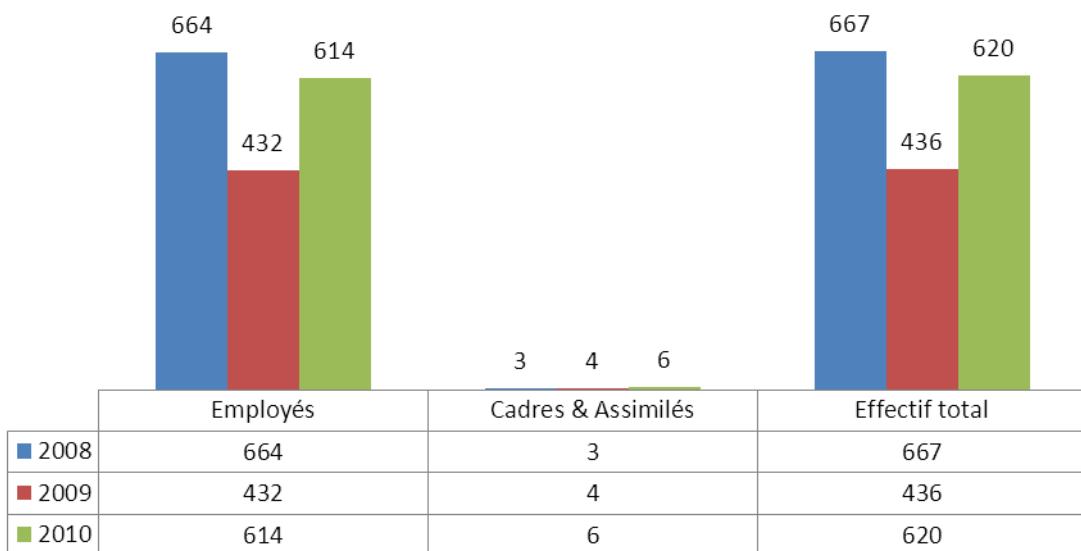
En 2010, 2 792 salariés sont en CDI, soit une augmentation du nombre d'employés de 94 salariés et une hausse de l'effectif cadres et assimilés de 38 personnes.

CDI



Pour l'année 2010, 1 936 contrats à durée déterminée ont été réalisés avec un effectif présent au 31/12/2010 de 620 personnes.

CDD



2. Recrutement

En 2010, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à 151 personnes, dont 95 employés et 56 cadres et assimilés.

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	58	136	194	246	90	336	35	60	95
Cadres & Assimilés	13	26	39	26	22	48	39	17	56
Effectif total	71	162	233	272	112	384	74	77	151

En 2010, 1 982 salariés ont été recrutés en contrat à durée déterminée. Il s'agit toujours, en majorité d'employés et de femmes.

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	534	1 275	1 809	504	1 130	1 634	528	1 398	1 926
Cadres & Assimilés	1	2	3	3	2	5	39	17	56
Effectif total	535	1 277	1 812	507	1 132	1 639	567	1 415	1 982

3. Départs

3.1. Nombre de licenciements pour cause économique

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	3	13	16	8	26	34	6	29	35
Cadres & Assimilés	1	0	1	7	0	7	0	0	0
Effectif total	4	13	17	15	26	41	6	29	35

3.2. Nombre de licenciements autres causes

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	39	70	109	33	46	79	52	67	119
Cadres & Assimilés	12	6	18	6	4	10	11	6	17
Effectif total	51	76	127	39	50	89	63	73	136

3.3. Nombre de départs à la retraite

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	0	9	9	0	11	11	5	19	24
Cadres & Assimilés	0	3	3	3	1	4	2	5	7
Effectif total	0	12	12	3	12	15	7	24	31

3.4. Nombre de démissions

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	26	53	79	12	45	57	24	58	82
Cadres & Assimilés	5	3	8	4	4	8	1	5	6
Effectif total	31	56	87	16	49	65	25	63	88

3.5. Nombre de fin de contrat à durée déterminée

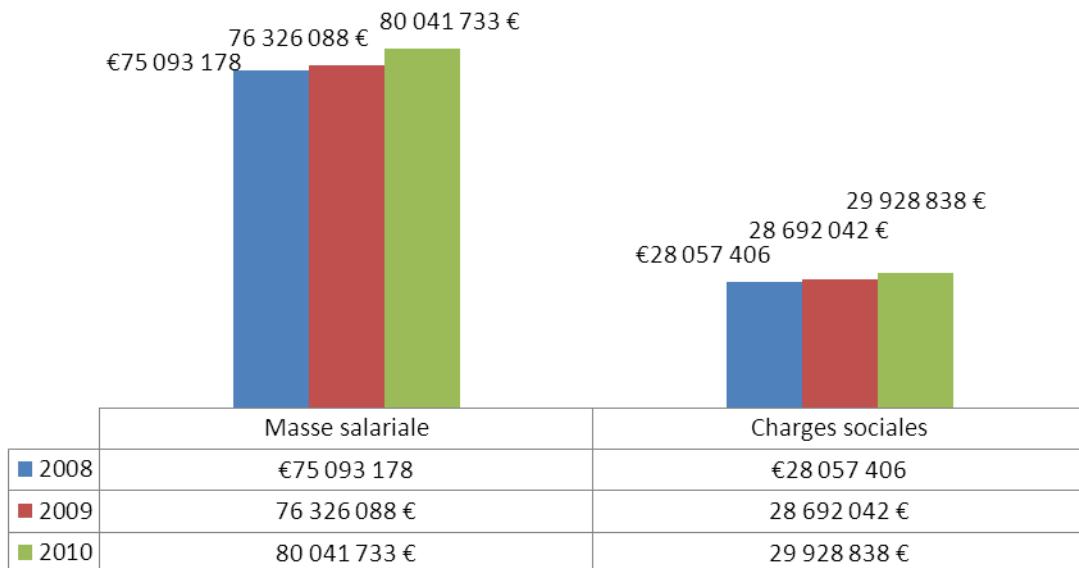
	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	185	873	1 058	366	746	1 112	339	848	1 187
Cadres & Assimilés	1	0	1	2	0	2	1	2	3
Effectif total	186	873	1 059	368	746	1 114	340	850	1 190

B. Rémunération et charges accessoires

1. Masse salariale

La masse salariale de l'année 2010 représente 80 041 733 €, soit une hausse de 4,87%. Les charges sociales s'élèvent quant à elles à 29 928 838 € soit une augmentation de 4,31%.

Masse salariale annuelle totale

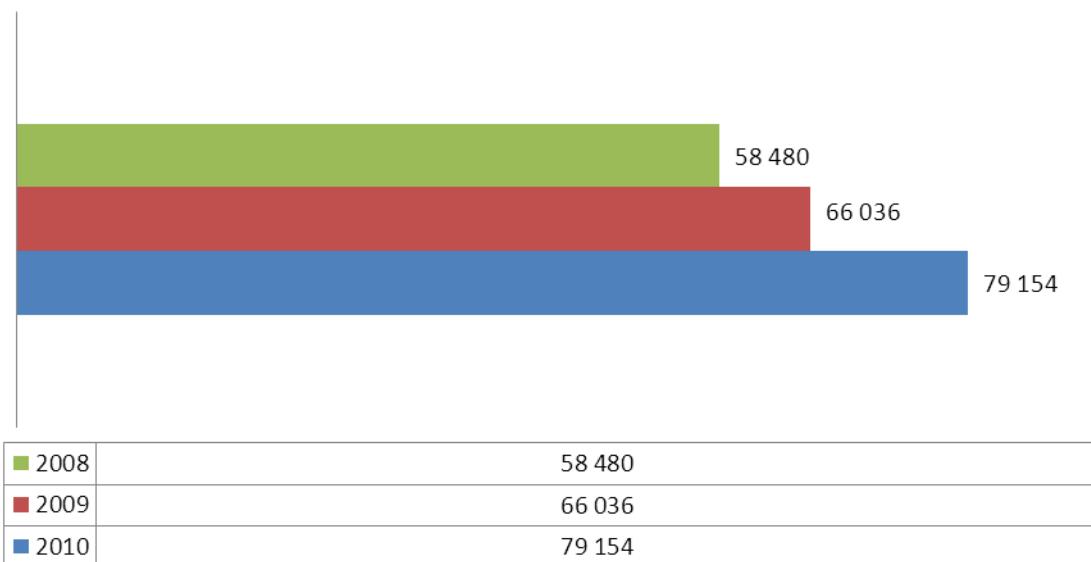


2. Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires réalisées sur 2009 s'élevaient à 66 036 heures soit un équivalent temps plein de 41 personnes environ.

En 2010, le nombre d'heures supplémentaires est passé à 79 154 heures réalisées soit 46 personnes équivalent temps plein.

Heures supplémentaires



3. Participation

En 2010, le montant de la réserve brute s'est élevé à 1 855 958 €, pour une réserve nette de 1 707 481 €. Chaque bénéficiaire, 2 210 salariés au total, a bénéficié d'une part moyenne de 773 €.

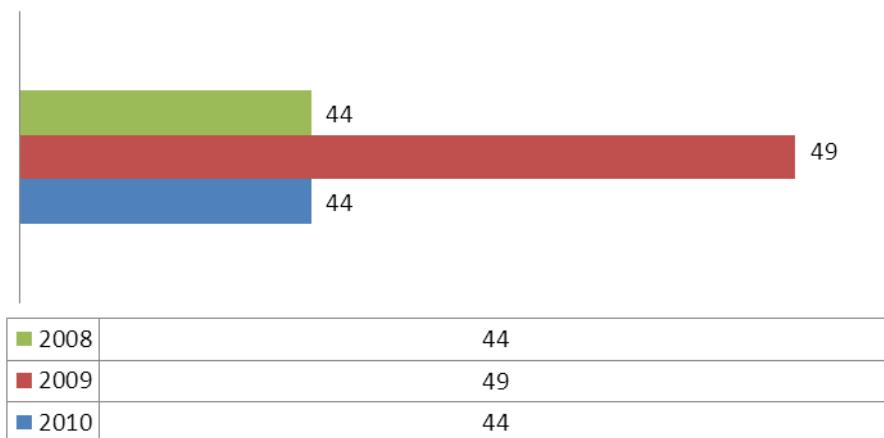
	2008	2009	2010
Réserve brute	1 465 229 €	1 605 838 €	1 855 958 €
Réserve nette	1 287 936 €	1 477 371 €	1 707 481 €
Nbr. de bénéficiaire	1 328	1 845	2 210
Part moyenne	970 €	801 €	773 €

C. Conditions d'hygiène et de sécurité

1. Accidents

Le nombre d'accidents avec arrêt a légèrement diminué entre 2009 et 2010 passant de 49 à 44.

Nombre d'accidents avec arrêt

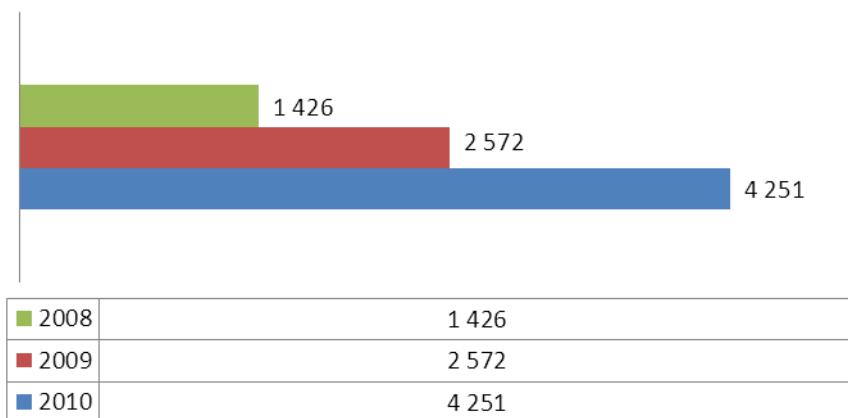


2. Nombre de journées perdues

Le nombre de journées perdues pour cause d'accidents du travail et accidents de trajet était de 2 572 pour l'année 2009.

En 2010, 4 251 journées ont été perdues, soit une hausse de 40% par rapport à l'année précédente.

Nombre de journées perdues



D. Autres conditions de travail

1. Absentéisme

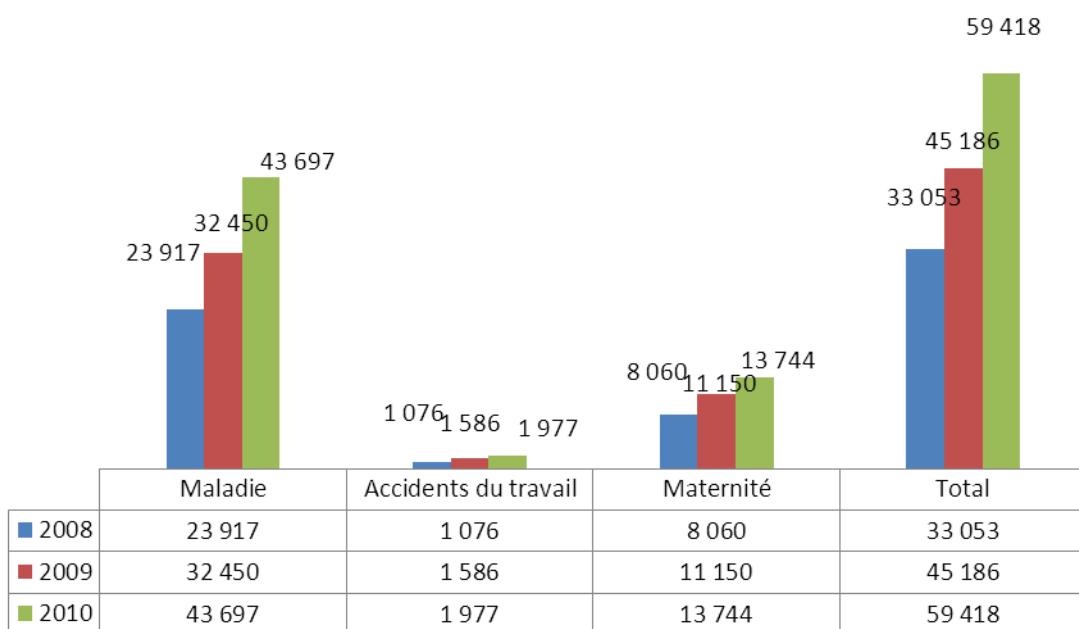
La cause la plus fréquente d'absentéisme est la maladie, avec 32 450 journées perdues recensées en 2009, 43 697 en 2010.

La maternité a été à l'origine de 11 150 journées d'absence en 2009 et 13 744 en 2010.

Le nombre de journées perdues pour cause d'accidents du travail a augmenté entre 2009 et 2010, passant de 1 586 à 1 977.

Au total, le nombre de journées d'absence s'élève donc à 45 186 sur l'année 2009, et à 59 418 sur 2010, soit 14 232 journées perdues en plus.

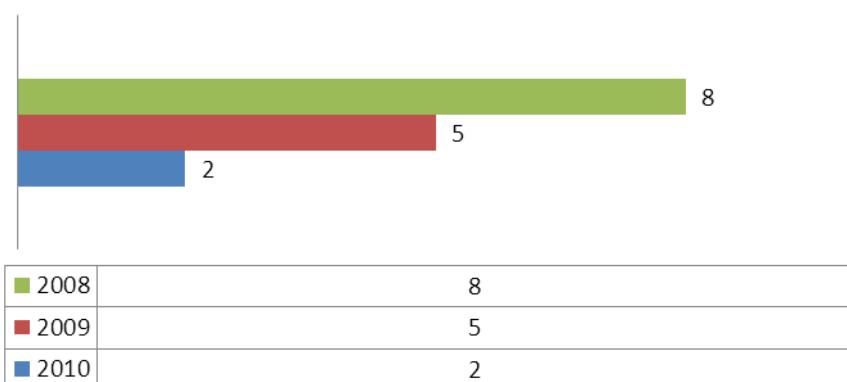
Nombre de journées d'absence



2. Inaptitude

En 2009, le nombre de salariés déclarés inaptes définitivement à leur emploi par le médecin du travail était de 5. Il est de 2 en 2010. Aucun salarié n'a pu être reclassé dans l'entreprise suite à l'inaptitude.

Salariés déclarés inaptes définitivement par le médecin du travail



E. Formation

1. Part de la masse salariale

L'entreprise a consacré en 2009 ainsi qu'en 2010, 0,90% de sa masse salariale à la formation continue (hors CIF et contrats en alternance), ce qui est conforme à l'obligation de dépense imposée par la loi.

	2008	2009	2010
Formation	0,90%	0,90%	0,90%

2. Stagiaires

Le nombre total de stagiaires en formation sur 2009 était de 239, effectif réparti entre 158 employés et 81 cadres et assimilés.

En 2010, le nombre total de stagiaires formé a été de 335.

En 2010 comme en 2009, les femmes sont au total plus représentées que les hommes parmi les stagiaires.

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Employés	32	141	173	42	116	158	64	195	259
Cadres & Assimilés	62	41	103	53	28	81	31	45	76
Effectif total	94	182	276	95	144	239	95	240	335

F. Participation aux élections professionnelles

1. Élections des DP

En 2009, la participation aux élections des Délégués du Personnel a été de 57%, sur un nombre d'inscrits de 2 642.

En 2010, elle est passée à 73% des votants pour 668 inscrits.

	2008	2009	2010
% de votants	70%	57%	73%

2. Élection du comité d'établissement

La participation aux élections du Comité d'Établissement a été en 2009 de 65% sur un nombre d'inscrits de 1 072.

En 2010, la participation est passée à 62% pour un nombre d'inscrits de 398.

	2008	2009	2010
% de votants	73%	65%	62%

G. Conditions de vie des salariés

En 2009, 2 983 salariés travaillaient à temps plein, c'est-à-dire un horaire de 151,67 heures par mois.

Les salariés concernés par le temps partiel étaient en majorité des femmes (elles représentaient 82% des travailleurs à temps partiel).

En 2010, le nombre de salariés à temps plein est en hausse passant de 2 983 à 3 212.

Le nombre de salariés à temps partiel est quant à lui passé de 265 salariés à 352.

Les femmes représentent toujours la majorité des travailleurs à temps partiel (82% des effectifs).

Le nombre de travailleurs de nuit est resté stable entre 2009 et 2010 avec un effectif de 86 salariés.

	2008			2009			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salariés temps plein	983	1 916	2 899	968	2 015	2 983	1 064	2 148	3 212
Travailleurs de nuit	11	26	37	47	43	90	41	45	86
Salariés temps partiel	53	250	303	47	218	265	68	284	352

II. Informations environnementales

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociale et environnementale, Tessi a adhéré le 18 janvier 2011 au Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact).

Nous vous informons également que notre activité n'a pas de conséquence particulière sur l'environnement.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010

I. Comptes consolidés au 31 décembre 2010

A. Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	3	235 165	224 230
Autres produits opérationnels	5	4 925	2 896
Achats consommés		-11 402	-10 857
Charges de personnel	4	-111 847	-105 877
Autres charges opérationnelles	5	-60 479	-55 200
Impôts et taxes		-7 265	-7 770
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	-8 138	-9 027
Résultat opérationnel courant		40 960	38 395
Autres charges et produits opérationnels non courants	5	4	-27
Résultat opérationnel		40 964	38 368
Coût de l'endettement financier net	7	-216	-474
Autres charges et produits financiers	7	-96	-99
Résultat avant impôt		40 652	37 795
Impôts sur les résultats	8	-10 967	-10 382
Résultat net des sociétés intégrées		29 685	27 413
Participation dans des entreprises associées			
Résultat net des activités poursuivies		29 685	27 413
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées			-123
Résultat net de l'ensemble consolidé		29 685	27 289
Dont intérêts minoritaires		3 188	3 367
Dont part du Groupe		26 497	23 922
Résultat net par action de l'ensemble consolidé (en €)	16	9,07	8,22
Résultat net dilué par action de l'ensemble consolidé (en €)	16	8,93	8,06
Résultat net par action des activités poursuivies (en €)	16	9,07	8,26
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en €)	16	8,93	8,10

B. États du résultat global consolidés aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	29 685	27 289
Gains et pertes actuariels	226	-576
Écarts de conversion	-32	19
Autres charges et produits enregistrés directement en capitaux propres	194	-557
Résultat global de la période	29 879	26 732
Dont part du Groupe	26 694	23 392
Dont intérêts minoritaires	3 185	3 340

C. Bilans consolidés aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Actif			
Actif non courant			
Ecarts d'acquisition	9	39 672	37 907
Autres Immobilisations incorporelles	10	1 273	945
Immobilisations corporelles	11	20 950	16 175
Immeuble de placement	12	143	148
Titres mis en équivalence			
Actifs financiers non courants	13	2 494	2 763
Impôts différés	8	7 752	6 107
Total actif non courant		72 284	64 045
Actif courant			
Stocks et en-cours		861	1 124
Clients et comptes rattachés	14	51 964	55 081
Autres créances et comptes de régularisation	15	11 514	13 523
Impôt courant actif	15	1 447	2 010
Valeurs mobilières de placement	20	18 247	27 464
Disponibilités des activités commerciales	20	27 380	15 407
Disponibilités liées aux activités financières	20	106 860	96 457
Actifs destinés à être cédés ou abandonnés			
Total actif courant		218 273	211 066
Total de l'actif		290 557	275 111

En milliers d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Passif			
Capitaux propres (part du Groupe)			
Capital	16	5 864	5 836
Primes	E	9 023	8 558
Réserves et résultat consolidé	E	84 276	63 408
Total capitaux propres (part du Groupe)	E	99 163	77 802
Intérêts minoritaires	E	10 352	7 234
Total capitaux propres		109 515	85 036
Passif non courants			
Provisions et avantages au personnel	17 & 18	6 679	6 669
Emprunts et autres dettes financières	19	9 320	10 889
Impôts différés	8	710	507
Total passif non courant		16 709	18 065
Passif courant			
Provisions	17	1 416	2 305
Dettes financières à court terme	19	7 953	11 796
Dettes liées aux activités financières	19 & 20	62 395	59 739
Fournisseurs et comptes rattachés	19	20 285	19 877
Impôt courant passif	19	2 450	2 846
Autres passifs courants	19	69 833	75 448
Total passif courant		164 333	172 010
Total du passif		290 557	275 111

D. Tableau des flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Flux liés à l'activité			
Résultat net (part du Groupe)	A	26 497	23 922
Intérêts minoritaires	A	3 188	3 367
Résultat net des sociétés intégrées	A	29 685	27 289
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	A		
Dotations et reprises des amortissements et provisions		5 759	6 086
Plus ou moins-values de cession		-4	1 009
Autres produits et charges calculés		14	31
Charge d'impôts différés		-1 555	501
Coût de l'endettement brut		413	830
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		34 312	35 746
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21	5 598	9 707
Flux net de trésorerie généré par l'activité		39 910	45 453
Flux liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles		-13 147	-4 778
Cession d'immobilisations des activités cédées (nette de l'indemnité versée)			317
Diminutions nettes d'immobilisations financières		270	-74
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-12 877	-4 535
Flux liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital ou apports		602	384
Distributions de dividendes		-6 016	-7 436
Coût de l'endettement brut		-413	-830
Émission / Remboursement d'emprunts		-5 570	-11 817
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-11 397	-19 699
Variation de trésorerie		15 636	21 219
Incidences des variations de taux de change		35	-14
Trésorerie à l'ouverture	20	52 527	31 322
Reclassement de trésorerie		-1	
Trésorerie de clôture	20	68 197	52 527

Ce tableau de flux n'intègre pas les flux de trésorerie gérés pour le compte de tiers dans le cadre des activités financières de CPoR Devises et des activités promotionnelles.

E. Tableau de variation des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves	Actions propres	Résultat	Écarts de conversion	Capitaux Propres du Groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31 décembre 2008	5 811	8 229	35 787	-105	8 703	-42	58 382	7 013
Résultat net de la période					23 922		23 922	3 367
Résultats enregistrés directement en capitaux propres				-563		33	-530	-27
Résultat global de la période				-563		33	23 392	3 340
Acquisitions de titres								-44
Augmentation de capital	25	329					354	
Titres d'autocontrôle								
Affectation résultat 2008			8 703		-8 703			
Dividendes versés				-4 358			-4 358	-3 076
Stock-options				31			31	
Capitaux propres au 31 décembre 2009	5 836	8 558	39 600	-105	23 922	-9	77 802	7 234
Résultat net de la période					26 497		26 497	3 188
Résultats enregistrés directement en capitaux propres				224		-27	197	-3
Résultat global de la période				224		-27	26 694	3 185
Acquisitions de titres								110
Augmentation de capital	28	465					493	
Titres d'autocontrôle							-1	
Affectation résultat 2009			23 922		-23 922			
Dividendes versés				-5 839			-5 839	-177
Stock-options				14			14	
Capitaux propres au 31 décembre 2010	5 864	9 023	57 921	-106	26 497	-36	99 163	10 352

F. Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2010

NOTE 1 - Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Tessi au 31 décembre 2010 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 sont sans incidence sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 avril 2011.

1. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

2. Règles de consolidation

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe Tessi exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Tessi exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe contrôle au moins 20% du capital de la société.

Au 31 décembre 2010, aucune société du Groupe n'est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres de filiales non significatives sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

3. Conversion des états financiers

Les comptes financiers présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis sur la base du taux de clôture pour les postes du bilan à l'exception des capitaux propres, et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

4. Méthodes et règles d'évaluation

4.1. Immobilisations incorporelles

a. Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des filiales ou des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie significativement indépendants de ceux générés par d'autres UGT.

Les flux de trésorerie retenus sont issus des « business plans » des UGT couvrant les trois prochains exercices et sont actualisés par application d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction de l'activité des UGT.

b. Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété par le Groupe sont comptabilisés au coût d'achat.

Leur durée d'utilité est estimée au maximum à 3 ans, et ils sont amortis linéairement sur cette durée.

4.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément.

Les immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrites ci-dessous.

a. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

b. Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant la méthode linéaire. Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

• Ensembles immobiliers :	
– Terrain	Non amortissable
– Aménagements terrain	10 ans
– Constructions et aménagements	30 à 40 ans
• Agencements	5 à 8 ans
• Matériel et outillage	3 à 7 ans
• Mobilier, matériel de bureau	3 à 10 ans

4.3. Autres actifs

a. Actifs financiers non courants

Les titres de participation et autres titres immobilisés des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

b. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Premier Entré Premier Sorti et comprennent le prix d'achat et les frais accessoires.

c. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale.

d. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, ainsi que les comptes bancaires liés aux activités financières de CPoR Devises. Pour une meilleure compréhension, les comptes présentés dans le bilan publiable de CPoR Devises ont été repris sur une ligne spécifique dans les actifs et passifs courants des bilans consolidés.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat. Les placements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont inclus dans les actifs non courants et sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs disponibles à la vente est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur la base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

4.4. Dépréciation des actifs

Le Groupe détermine régulièrement, conformément à la norme IAS 36, s'il existe des indices de perte de valeur des actifs. En cas d'identification objective de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

4.5. Provisions

Des provisions sont constatées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources.

Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, sociale et des risques commerciaux.

4.6. Régimes de retraite et indemnités de cessation de services

Les engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies sont provisionnés et déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont calculés salariés par salariés, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par un actuarié indépendant utilisant une méthode actuarielle.

Il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus en contrepartie des capitaux propres, nets d'impôts différés selon l'option de l'amendement à IAS 19.

4.7. Actions propres

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres.

4.8. Avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent le droit de souscrire à des actions de Tessi pendant un délai de quatre ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte du prix d'exercice, de la durée de vie des options ainsi que du cours de l'action sous-jacente. Il n'a pas été tenu compte d'un taux de rotation des bénéficiaires, ceux-ci étant supposés présents à la date de levée des options.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte au niveau du résultat par action.

4.9. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupes d'actifs, sur la ligne « actifs destinés à être cédés ou abandonnés » du bilan dès lors qu'ils sont matériels. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de leur valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne « passifs liés aux actifs destinés à être cédés ou abandonnés » du bilan.

4.10. Compte de résultat

Le compte de résultat consolidé adopte une présentation par nature.

a. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal au montant des ventes de produits et services liés aux activités courantes de l'ensemble constitué par les sociétés commerciales consolidées par intégration globale. En ce qui concerne CPoR Devises, le chiffre d'affaires retenu est le Produit Net Bancaire.

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, ou des coûts associés.

b. Charges de personnel

Le poste « charges de personnel » inclut la participation des salariés et les avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres.

c. Impôt sur les résultats

Le poste « impôts sur les résultats » comprend la somme des impôts exigibles et d'impôts différés.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte de l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de certains éléments actifs et passifs du bilan consolidé.

Ils sont calculés selon la méthode bilancielle avec application du report variable, sans actualisation.

Les pertes fiscales reportables font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les différences temporelles correspondantes pourront être imputées.

Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

4.11. Résultat net par action (RNPA)

Le résultat net par action a été calculé en conformité avec la norme IAS 33. L'information présentée est calculée selon les deux méthodes suivantes :

- RNPA : Résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice,
- RNPA dilué : Résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options de souscription d'actions.

4.12. Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges.

Conformément à IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information présentée Note 3 pour chaque secteur est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation des ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Pour des raisons de risques de préjudices concurrentiels, le Groupe ne délivrera pas d'informations sur ses résultats sectoriels.

Pour accompagner l'évolution de son périmètre et accroître sa lisibilité, le Groupe Tessi structure désormais son offre de la manière suivante :

- Le secteur Tessi Documents Services propose une offre complète et évolutive dans la gestion des flux entrants, circulants et sortants dans le contexte d'un marché de la dématérialisation qui explose.
 - Flux entrants / dématérialisation : BPO pluri-sectoriels, activités de back office bancaires moyens de paiement scripturaux (chèques, virements, prélèvements et effets électroniques) et gestion de moyens de paiements et encaissements.
 - Technologies : édition et intégration de solutions logicielles et matérielles de traitement de moyens de paiement, documents hybrides et échanges numériques (Bos Manager, Docubase, Logidoc, Sakarah, Aspone.fr...).
 - Flux sortants (mailings, factures, fiche de paie, relevés de compte, quittance,...) : éditeur de gestion, traitement industriel de courriers égrenés, recommandés et dématérialisés, dématérialisation des factures.
 - Contact center : gestion de la relation client à distance.
- Le secteur CPoR Devises rassemble les activités de grossiste sur le marché du billet de banque étranger et sur le marché de l'or physique en France ainsi que les activités de change manuel de la banque belge Goffin Bank acquises en 2010.
- Le secteur Tessi Marketing Services regroupe le marketing promotionnel, la logistique publi-promotionnelle et le marketing direct

NOTE 2 - Variation du périmètre de consolidation au 31 décembre 2010

Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

1. Sur l'année 2010, acquisitions et créations des sociétés suivantes

- Création au 6 novembre 2009 avec souscription au capital en janvier 2010, et consolidation par intégrations globale de la société Tessi Tecnologia, immatriculée au Brésil, et spécialisée dans l'édition et l'intégration de solutions logicielles et matérielles.
- Création au 26 novembre 2010 et consolidation par intégration globale de la société 2PL Prod, spécialisée dans l'édition.
- Création au 23 décembre 2010 et consolidation par intégration globale de la société Sakarah, spécialisée dans la dématérialisation sécurisée.

2. Autres mouvements sur l'année 2010

- Fusion-absorption de la société Docubase Services par la société SIP, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.
- Fusion-absorption de la société Artesia par la société Tessi Services, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

NOTE 3 - Information sectorielle

1. Secteurs d'activité

	Tessi Document s services	CPoR Devises	Tessi Marketing services	Total
En millions d'euros				
Exercice clos le 31/12/2010				
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires brut	148,4	51,0	37,9	237,3
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	1,7		0,4	2,1
Total chiffre d'affaires	146,7	51,0	37,5	235,2
Dotations aux amortissements des immobilisations	4,5	0,9	0,9	6,3
Bilan				
Actifs sectoriels	80,7	15,9	20,1	116,7
Montant des participations dans les entreprises associées				9,2
Actifs d'impôts				164,7
Autres actifs				290,6
Total des actifs consolidés				
Passifs sectoriels	55,1	8,1	14,8	78,0
Dettes financières				79,7
Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles)				20,2
Passifs d'impôts				3,2
Capitaux propres				109,5
Total des passifs consolidés				290,6
Investissements non financiers	9,5	1,5	0,5	11,5
Autres informations				
Effectifs de clôture	2 963	142	307	3 412

En millions d'euros	Tessi Document s services	CPoR Devises	Tessi Marketing services	Total
Exercice clos le 31/12/2009				
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires brut	137,5	50,9	38,1	226,5
Dont chiffre d'affaires inter secteurs	1,7		0,6	2,3
Total chiffre d'affaires	135,8	50,9	37,5	224,2
Dotations aux amortissements des immobilisations	4,4	0,9	1,1	6,4
Bilan				
Actifs sectoriels	76,5	14,1	22,9	113,5
Montant des participations dans les entreprises associées				8,1
Actifs d'impôts				153,5
Autres actifs				275,1
Total des actifs consolidés				
Passifs sectoriels	52,1	9,6	17,5	79,2
Dettes financières				82,4
Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles)				25,1
Passifs d'impôts				3,4
Capitaux propres				85,0
Total des passifs consolidés				275,1
Investissements non financiers	3,2	1,2	0,6	5,0
Autres informations				
Effectifs de clôture	2 648	150	298	3 096

2. CPoR Devises

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	180	402
Intérêts et charges assimilés	-511	-623
Commissions (produits/charges)	1 391	1 336
Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation	30 739	28 702
Autres produits d'exploitation bancaire	19 580	21 093
Produit Net Bancaire	51 79	50 910

NOTE 4 - Charges de personnel

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Salaires et traitements	80 028	75 800
Charges sociales	29 929	28 440
Participation des salariés	1 876	1 606
Paiement en actions (Stock-options)	14	31
Total	111 847	105 877

- **Effectifs**

	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	402	419
Non cadres	3 010	2 677
Total	3 412	3 096

NOTE 5 - Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Production stockée	4	
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	16	81
Reprises amortissements et provisions	2 841	1 828
Autres produits opérationnels	2 064	987
Total autres produits opérationnels	4 925	2 896

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Autres services extérieurs	33 266	31 295
Autres charges externes	25 518	22 949
Autres charges opérationnelles	1 695	956
Total autres charges opérationnelles	60 479	55 200

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Plus ou moins-values de cession	4	-27
Total plus ou moins-values de cession	4	-27
Litiges		
Dépréciation d'écart d'acquisition		
Total autres charges et produits opérationnels non courants	4	-27

NOTE 6 - Détail des amortissements et provisions

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Amortissements	6 288	6 419
Provisions	1 850	2 608
Total	8 138	9 027

NOTE 7 - Charges et produits financiers

A. Produits sur prêts et placements de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Produits sur prêts		
Produits financiers sur trésorerie	197	377
Réévaluation des titres de placement en option juste valeur		
Autres produits	185	159
Total	382	536

• Charges de financement

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Frais financiers sur emprunts	410	796
Frais financiers sur locations financement	3	35
Frais financiers sur VMP		21
Autres frais financiers	281	257
Total	694	1 109

NOTE 8 - Impôts sur les résultats

- Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Impôts sur le résultat de l'exercice	12 798	9 888
Ajustement aux impôts exigibles des exercices antérieurs	14	
Autres impôts exigibles	-291	-7
Impôts exigibles	12 521	9 881
Liés à la naissance ou à l'inversion des différences temporelles	-2 414	-2 287
Afférents aux variations des taux d'impôt ou aux impôts nouveaux		
Autres impôts différés	859	2 788
Impôts différés	-1 555	501
Impôts sur les résultats	10 967	10 382

- Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Taux 2010	Exercice clos le 31/12/2009	Taux 2009
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	26 497		24 046	
Intérêts minoritaires	3 188		3 367	
Résultat net des sociétés mises en équivalence				
Résultat net des activités poursuivies	29 685		27 413	
Charge d'impôt du Groupe	10 967		10 382	
Résultat avant impôts	40 652		37 795	
Dépréciation des écarts d'acquisition				
Résultat avant impôts et dépréciation des écarts d'acquisition	40 652		37 795	
Taux d'imposition en France		x 33,33%		x 33,33%
Charge d'impôt théorique	13 551		12 598	
Rapprochement :				
Différences permanentes	75		226	
Investissement Outre-Mer *	-2 386		-2 100	
Différentiel sur fiscalité étrangère	-266		-262	
Impact des différences des taux d'imposition	300		209	
Crédits d'impôts	-301		-29	
IFA				
Déficits fiscaux non activés	273		9	
Déficits antérieurs non activés et utilisés	-293		-941	
Déficits antérieurs activés et perdus			672	
Ajustement aux impôts exigibles des exercices antérieurs	14			
Taux d'impôt effectif		x 26,98%		x 27,47%
Charge d'impôt réelle	10 967		10 382	

* Cet impôt différé actif correspond à l'économie d'impôt future générée par les investissements Outre-Mer réalisés dans le cadre du dispositif Girardin (art. 217 undecies du CGI).

- Les différences permanentes sont principalement liées aux éléments suivants

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Charges et produits non déductibles ou non imposables	73	205
Autres	2	21
Impôts sur les résultats	75	226

- Origine des impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	Actifs	2010		2009		Net
		Passifs	Net	Actifs	Passifs	
Immobilisations	321	684	-363	374	684	-310
Amortissements (Crédits-Baux)		13	-13		10	-10
Charges à payer / Produits à recevoir	816		816	794		794
Investissement Outre-Mer	4 492		4 492	2 100		2 100
Autres actifs	836		836	960		960
Provisions (IFC)	1 395		1 395	1 281		1 281
Autres passifs		792	-792		402	-402
Reports fiscaux déficitaires	671		671	1 187		1 187
Impôts différés actifs sociaux						
Impôts différés nets	8 531	1 489	7 042	6 696	1 096	5 600
Impôts différés actifs au bilan			7 752			6 107
Impôts différés passifs au bilan			710			507

Au 31 décembre 2010, le montant des pertes fiscales reportables non reconnues s'élèvent à 4,8 millions d'euros.

NOTE 9 - Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	Total	Tessi Documents services	CPoR Devises		Tessi Marketing services
			CPoR	Devises	
Montant brut au 31 décembre 2009	45 599	32 162	10 691		2 746
Dépréciations cumulées	-7 692	-6 153			-1 539
Net au 31 décembre 2009	37 907	26 009	10 691		1 207
Acquisitions	1 765	415	1 350		
Cessions					
Réaffectation des écarts d'acquisition provisoires					
Dépréciations					
Dépréciations des actifs destinés à être cédés ou abandonnés					
Ecarts d'acquisition au 31 décembre 2010	39 672	26 424	12 041		1 207
Montant brut au 31 décembre 2010	47 364	32 577	12 041		2 746
Dépréciations cumulées	-7 692	-6 153			-1 539
Net au 31 décembre 2010	39 672	26 424	12 041		1 207

Les écarts d'acquisition sont constatés à la date d'acquisition sur la base de l'allocation provisoire du prix d'acquisition. Le Groupe ajuste cette allocation provisoire au cours de la période d'allocation (n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition) pour refléter les valeurs finales de certains actifs et passifs comme les actifs incorporels, les avantages du personnel, les passifs éventuels et les soldes d'impôt courant et différé.

NOTE 10 - Autres immobilisations incorporelles

- Analyse de la variation

En milliers d'euros	Total	Concessions, brevets, licences	Logiciels en Crédit- bail	Autres immos incorp.	Immos incorp. en cours
Valeur brute à l'ouverture	11 186	7 712	1 007	2 347	120
Cumul des amortissements	-10 241	-7 107	-909	-2 225	
Cumul des pertes de valeur					
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2010	945	605	98	122	120
Acquisitions	956	620		140	196
Immobilisations générées en interne					
Variations de périmètre (net)					
Cessions (net)					
Dotations aux amortissements	-624	-411	-98	-115	
DAP des actifs destinés à être cédés					
Virements de poste à poste (net)	-5				-5
Écarts de conversion (net)					
Reclassement actifs destinés à être cédés ou abandonnés (net)					
Valeur brute à la clôture	12 101	8 320	1 007	2 463	311
Cumul des amortissements	-10 828	-7 505	-1 007	-2 316	
Cumul des pertes de valeur					
Valeur nette au 31 décembre 2010	1 273	815		147	311

NOTE 11 - Immobilisations corporelles

- Analyse de la variation

En milliers d'euros	Total	Terrains	Construc ^{t°}	Install. techn. mat. info et ind.	Install. techn. en crédit-bail	Autres immos corp.	Autres immos corp. en crédit-bail	Immos en cours	Ava-nces et aco-mpte-s
Valeur brute à l'ouverture	63 248	2	2 085	25 424	4 502	30 819	241	160	15
Cumul des amortissements	-47 073		-515	-19 216	-4 462	-22 698	-182		
Cumul des pertes de valeur									
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2010	16 175	2	1 570	6 208	40	8 121	59	160	15
Investissements	10 481			3 448		2 012		4 675	346
Variations de périmètre (net)									
Cessions (net)	-44			-12		-17			-15
Dotations aux amortissements	-5 678		-56	-2 572	-33	-2 997	-20		
Dot. des actifs destinés à être cédés ou abandonnés									
Virements de poste à poste (net)	5			91		-46		-40	
Écarts de conversion (net)	10			5		5			
Reclassement actifs destinés à être cédés ou abandonnés (net)									
Valeur brute à la clôture	72 210	2	2 085	28 370	4 502	31 869	241	4 795	346
Cumul des amortissements	-51 260		-571	-21 201	-4 495	-24 791	-202		
Cumul des pertes de valeur									
Valeur nette au 31 décembre 2010	20 950	2	1 514	7 169	7	7 078	39	4 795	346

NOTE 12 - Immeuble de placement

En milliers d'euros	Évaluation au coût historique au 31/12/2010	Évaluation au coût historique au 31/12/2009
Valeur nette à l'ouverture	148	154
Valeur brute	198	198
Cumul des amortissements	-50	-44
Cumul des pertes de valeur		
Amortissements	-5	-5
Pertes de valeur (comptabilisées) reprises dans le compte de résultat		
Autres		
Valeur nette à la clôture	143	148
Valeur brute	198	198
Cumul des amortissements	-55	-50
Cumul des pertes de valeur		

NOTE 13 - Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Titres détenus jusqu'à l'échéance		
Titres de participation et autres titres immobilisés	14 663	1 035
Prêts et créances à long terme		
Dépôts, cautionnements et prêts	1 801	2 070
Titres disponibles à la vente		
Titres de placement en juste valeur		
Total valeurs brutes	16 464	3 105
Dépréciations cumulées	-13 970	-342
Valeur nette	2 494	2 763

- Titres non consolidés (contribution en valeurs nettes)

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Sogecor		
DESA		
Sodesa		
CIAT	10	10
24h00	678	678
Autres	5	5
Valeur nette	693	693

- Analyse de la variation

En milliers d'euros	Total	Titres de participation et autres titres immobilisés	Prêts	Dépôts et cautionnements
Valeur brute à l'ouverture	3 105	1 035	26	2 044
Cumul des pertes de valeur	-342	-342		
Valeur nette à l'ouverture	2 763	693	26	2 044
Acquisitions	95			95
Variations de périmètre	13628	13 628		
Cessions	-366		-1	-365
Revalorisation				
Virements de poste à poste				
Écart de conversion	2			2
Pertes de valeur	-13 628	-13 628		
Valeur brute à la clôture	16 464	14 663	25	1 776
Cumul des pertes de valeur	-13 970	-13 970		
Valeur nette au 31 décembre 2010	2 494	693	25	1 776

NOTE 14 - Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Valeur brute	53 232	56 776
Dépréciation	-1 268	-1 695
Total valeur nette à l'actif	51 964	55 081
Acomptes et avances reçus	-3 278	-4 672
Produits constatés d'avance	-1 442	-2 406
Valeur nette clients	47 244	48 003
Valeur nette clients retraitée *	47 244	48 003
Chiffre d'affaires TTC (base 12 mois) *	220 231	207 357
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	78,30	84,50

* Hors activités financières

NOTE 15 - Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Avances et acomptes versés	1 233	1 387
Créances sociales	320	317
Créances fiscales	7 014	8 553
Créances diverses	738	638
Charges constatées d'avance	2 209	2 628
Autres créances et comptes de régularisation	11 514	13 523
Impôts exigibles	1 447	2 010
Total	12 961	15 533

NOTE 16 - Capital social

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Nombre de titres	2 932 063	2 918 172
Valeur nominale	2 euros	2 euros
Total	5 864,1	5 836,3

- Calcul du résultat par action

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Résultat net Part du Groupe de l'ensemble consolidé	26 497	23 922
Nombre moyen d'actions en circulation	2 922 950	2 909 942
Résultat de l'ensemble consolidé en euros par action (base 12 mois)	9,07	8,22

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Résultat net Part du Groupe des activités poursuivies	26 497	24 046
Nombre moyen d'actions en circulation	2 922 950	2 909 942
Résultat des activités poursuivies en euros par action (base 12 mois)	9,07	8,26

- Calcul du résultat dilué par action

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Résultat net Part du Groupe de l'ensemble consolidé	26 497	23 922
Nombre moyen d'actions - dilué	2 965 889	2 967 840
Résultat dilué de l'ensemble consolidé en euros par action (base 12 mois)	8,93	8,06

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Résultat net Part du Groupe des activités poursuivies	26 497	24 046
Nombre moyen d'actions - dilué	2 965 889	2 967 840
Résultat dilué des activités poursuivies en euros par action (base 12 mois)	8,93	8,10

- Ajustements effectués afin de calculer le nombre moyen pondéré d'actions, dilué

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Nombre d'actions en circulation	2 932 063	2 918 172
Effet dilutif des options d'achats	33 826	49 668
Nombre moyen d'actions après dilution	2 965 889	2 967 840

- Options d'achat d'actions

- Mouvements de l'exercice

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options en circulation au 1 ^{er} janvier 2010	49 668	39,77
Options émises pendant l'exercice		
Options devenues non exercables pendant l'exercice	-2 340	
Options exercées pendant l'exercice	-13 502	
Options en circulation au 31 décembre 2010	33 826	41,21
Options arrivées à échéance pendant l'exercice		
Options exercables au 31 décembre 2010	10 876	

- Caractéristiques des options d'achat d'actions en circulation à la clôture de l'exercice

	Date d'échéance de la période d'indisponibilité	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options
Plan 4	13 décembre 2008	35,66	2 488
Plan 5	9 décembre 2009	40,27	5 107
Plan 6	9 juin 2010	47,38	3 281
Plan 7	11 juin 2011	49,26	9 350
Plan 8	16 juin 2012	35,56	13 600
Total			33 826

NOTE 17 - Provisions pour risques et charges

- Analyse de la variation

	Total	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour contentieux	Provisions pour impôts	Autres provisions
En milliers d'euros					
Valeur au 1 ^{er} janvier	8 974	5 439	771	102	2 662
Variation de périmètre					
Provisions supplémentaires	891		309		582
Ecarts actuariels *	-339	-339			
Augmentation des provisions existantes	644	644			
Montants repris utilisés	-1 659		-378	-102	-1 179
Montants repris non utilisés	-417	-296	-121		
Virement de poste à poste					
Ecart de conversion	1	1			
Valeur au 31 décembre	8 095	5 449	581		2 065
Provisions non courantes	6 679	5 449			1 230
Provisions courantes	1 416		581		835

* Les écarts actuariels sont comptabilisés en contrepartie des capitaux propres

Les autres provisions couvrent les risques liés aux licenciements et les risques divers.

NOTE 18 - Engagements de retraite

- Principales hypothèses actuarielles

En %	2010	2009
Taux d'actualisation	4,50%	4,75%
Taux attendu d'augmentation des salaires des cadres	3%	3%
Taux attendu d'augmentation des salaires des non cadres	2%	2%
Taux d'inflation	2%	2%

NOTE 19 - Passifs et créateurs

- Passif portant intérêt

Exercice 2010 En milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 827	5 820	1 481	13 128
Contrats de location financement	5	3		8
Dettes financières diverses	238	2 016		2 254
Découverts bancaires	1 666			1 666
Intérêts courus non échus	217			217
Total des passifs portants intérêts	7 953	7 839	1 481	17 273

- Dettes financières de crédit-bail

Exercice 2010 En milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location financement, valeur actuelle des paiements minimaux relatifs à la location *	5	3		8

* Hors activités destinées à être cédées

- Fournisseurs et autres créditeurs

Exercice 2010 En milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs	20 282			20 282
Dettes fournisseurs d'immobilisations	3			3
Total fournisseurs	20 285			20 285
Avances et acomptes reçus	3 279			3 279
Dettes sociales	23 016		1 859	24 875
Dettes fiscales	18 921			18 921
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	20 229			20 229
Dettes liées aux activités financières	62 395			62 395
Dettes diverses	3 537			3 537
Produits constatés d'avance	1 442			1 442
Total autres dettes et comptes de régularisation	132 819		1 859	134 678
Total fournisseurs et autres créditeurs	153 104		1 859	154 963

NOTE 20 - Trésorerie et endettement net

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Valeurs mobilières de placement	18 247	27 464
Disponibilités des activités commerciales	27 380	15 407
Disponibilités liées aux activités financières	106 860	96 457
Découverts bancaires	-1 666	-2 001
Trésorerie	150 821	137 328
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-20 229	-25 061
Dettes liées aux activités financières	-62 395	-59 739
Trésorerie nette des avances	68 197	52 527
Dettes financières	-15 390	-20 515
Trésorerie nette / (Endettement net)	52 806	32 012
En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Dettes financières inférieures à 1 an	6 070	9 626
Dettes financières supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans	7 839	10 889
Dettes financières supérieures à 5 ans	1 481	
Dettes financières	15 390	20 515

NOTE 21 - Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009	Mouvements de périmètre	Autres mouvements	Variations de l'exercice
Variation des frais financiers	-217	-168			-49
Situation exploitation	-5 481	-444		0	-5 037
Stock	861	1 124			-263
Créances d'exploitation	60 532	65 337		12	-4 817
Dettes d'exploitation	-66 874	-66 906		-11	43
Situation hors exploitation	-23 266	-27 508		-78	4 320
Créances hors exploitation	2 184	2 648		-111	-353
Dettes hors exploitation	-26 217	-30 379		33	4 129
Charges et produits constatés d'avance	767	222			545
Besoin en fonds de roulement	-28 965	-28 121		-78	-766
Avances promotionnelles	20 229	25 061			-4 832
Variation du besoin en fonds de roulement retraité					-5 598

NOTE 22 - Honoraire des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

En milliers d'euros	Sovec				Audits et Partenaires				Autres cabinets			
	Montants (HT)		%		Montants (HT)		%		Montants (HT)		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Commissariat aux comptes	260	253	100%	100%	215	213	100%	100%	42	47	100%	100%
Émetteur	43	42	16%	17%	43	42	20%	20%				
Filiales intégrées globalement	217	211	84%	83%	172	171	80%	80%	42	47	100%	100%
Missions accessoires												
Émetteur												
Filiales intégrées globalement												
Audit	260	253	100%	100%	215	213	100%	100%	42	47	100%	100%
Juridique, fiscal, social												
Autres prestations												
Autres prestations												
Total	260	253	100%	100%	215	213	100%	100%	42	47	100%	100%

NOTE 23 - Jetons de présence

Les jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration de Tessi SA au titre de 2010 s'élèvent à 60 000 euros.

NOTE 24 - Engagements donnés - reçus

1. Engagements donnés

- Tessi SA est caution solidaire de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, en cas de défaillance financière de ces dernières, dans la limite de 20 millions d'euros.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la Banque Postale de manière totalement autonome, inconditionnelle et irrévocabile à faire le nécessaire, soit pour que sa filiale (100%) la société Tessi Procurement dispose des moyens et d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses engagements en tant que sous-traitant, soit à reprendre à son compte la totalité des engagements pris par la société Tessi Procurement.

- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société LOCAM à garantir que sa filiale (100%) la société Tessi Informatique soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de services de gestion des cartes privatives conclu entre sa filiale et la société LOCAM. A défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Docubase Systems tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire majoritaire une promesse d'achat portant sur 51% des actions de la société Informatiques Services et Matériels – ISEM. Cette promesse pourra être exercée en une fois par l'actionnaire majoritaire à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 30 septembre 2014 inclus.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire majoritaire une promesse de vente portant sur 49% des actions de la société Informatiques Services et Matériels – ISEM. Cette promesse pourra être exercée en une fois par l'actionnaire majoritaire en cas de changement de contrôle de Tessi SA au sens de l'article L.233-3 du Code du Commerce entre le 17 décembre 2008 et le 17 décembre 2014 à minuit.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire minoritaire une promesse d'achat portant sur 20% des actions de la société Sakarah. Cette promesse pourra être exercée en une fois par Tessi SA à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.
- Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale I.C.S.B. soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.
- Souscription par Tessi Documents Services auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 252 000 € en garantie des intérêts de l'URSSAF de Paris, client de Tessi Documents Services.
- Souscription par Tessi MD auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 180 000 € pour garantir la société Distrimag SA de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi MD au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Tessi MD auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 900 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi MD au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par SDI auprès de la BNP d'une caution bancaire d'un montant de 1 000 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par SDI au titre du règlement des frais d'affranchissement. XWZ 32 (mère de SDI) a accordé un cautionnement solidaire de la société SDI à hauteur de 1 000 000 € au profit de la BNP.

2. Engagements reçus

- L'actionnaire majoritaire détenant 51% des actions de la société Informatiques Services et Matériels – ISEM a accordé à Tessi SA une promesse de vente. Cette promesse pourra être exercée par Tessi SA en une fois à compter du 1^{er} octobre 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014 à minuit.

3. Dettes garanties par des sûretés réelles

- Tessi SA, nantissement :
 - de 10 000 actions de la société Tessi Paiements Services,
 - de 50 000 actions de la société Tessi Technologies,
 - de 239 996 actions de la société CPoR Devises,
 - de 370 actions de la société XWZ 32,

au profit de CALYON – Crédit Agricole CIB, pari passu avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, la Société Générale et la BNP Paribas,

- de 500 actions de la société ICSB au profit de la Lyonnaise de Banque pari passu avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Nord - CEAN,
- Tessi SA a accordé une hypothèque de premier rang sur les locaux de Bobigny au profit de la Société Générale en garantie d'un emprunt.
- Tessi SA a accordé une promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes en garantie d'un emprunt.

4. Autres engagements financiers

- Les deux principaux emprunts souscrits en 2007, pour 28,9 M€, ont fait l'objet conformément au contrat d'ouverture de crédit, d'une couverture d'intérêts à hauteur de 50%. Au 31 décembre 2010, le montant restant dû de ces emprunts est de 4,9 M€.

Aucun retraitement sur la valorisation de ces couvertures n'a été opéré au 31 décembre 2010 dans les comptes consolidés compte tenu du caractère non significatif de l'impact, qui par ailleurs a été apprécié à partir des valorisations des contreparties.

NOTE 25 - Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010

Information relative aux filiales consolidées par secteur d'activités

1. Tessi Documents Services

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
2PL Prod	France	100	100	IG
ACCES Développement Interactif	France	100	100	IG
ACCES Informatiques	France	100	100	IG
ACCES Management	France	100	100	IG
ASPOne.fr	France	100	100	IG
Atelier Pré St Gervais	France	100	100	IG
ATIA	Vietnam	60	60	IG
ATIP	France	100	100	IG
BIPIO	Ile Maurice	91,5	91,5	IG
BIP-Tessi	France	100	99,9	IG
Bordeaux Saisie	France	100	100	IG
C2I Production	France	100	100	IG
CLIP-Tessi	France	99,8	99,8	IG
Déclaratis	France	100	100	IG
Docubase Systems	France	100	100	IG
Docubase Systems Inc.	Etats-Unis	100	100	IG
GIP-Tessi	France	100	100	IG
Hexagonale Consultants	France	100	100	IG
ICSB	France	100	100	IG
ISEM	France	49	49	IG
Processure Company Limited	Ile Maurice	50	50	IG
Perfo Service	France	100	100	IG
Prochèque Nord	France	100	100	IG
RIB Drôme	France	99,8	99,8	IG
RIB Haute Savoie	France	99,8	99,8	IG
RIB Rhône	France	99,8	99,8	IG
RIP-Tessi	France	100	100	IG
Sakarah	France	80	80	IG
SATC	France	100	100	IG
SDIP-Tessi	France	100	100	IG
SEDI	France	99,8	99,8	IG
SIP	France	100	99,9	IG
SLTC	France	100	100	IG

SMIP-Tessi	France	100	100	IG
SMTC	France	100	100	IG
STMP	France	100	100	IG
Synercam	France	100	100	IG
TDC	France	100	100	IG
TDI	France	100	100	IG
TESCA	France	51	51	IG
Tessi Asia	Vietnam	75	75	IG
Tessi Chèque Auvergne	France	100	100	IG
Tessi Chèque Bordeaux	France	100	100	IG
Tessi Chèque Conseil	France	100	100	IG
Tessi Chèques Ile de France	France	100	100	IG
Tessi Chèque Interbancaire	France	100	100	IG
Tessi Chèque Nanterre	France	99,8	99,8	IG
Tessi Chèque Normandie	France	100	100	IG
Tessi Chèque Rennes	France	100	100	IG
Tessi Contact Center	France	100	100	IG
Tessi Documents Services	France	99,9	99,9	IG
Tessi Editique	France	100	100	IG
Tessi Encaissements	France	100	100	IG
Tessi Informatique	France	100	100	IG
Tessi Paiements Services	France	100	100	IG
Tessi Technologies	France	100	100	IG
Tessi Tecnologia	Brésil	80	80	IG
Tessi TGD	France	100	100	IG
Tessi Transactions Services	France	100	100	IG
Tigre	France	100	100	IG
Tigre Madagascar	Madagascar	100	100	IG
TSI Action Informatique	France	100	100	IG
Tunis Data Services	Tunisie	100	100	IG

2. CPoR Devises

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
CPoR Devises	France	80,00	80,00	IG
Intactus	France	100,00	100,00	IG

3. Tessi Marketing Services

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
SAMP	France	100,00	100,00	IG
Soft Promo	France	100,00	100,00	IG
Tessi MD	France	100,00	100,00	IG
Tessi TMS	France	99,93	99,93	IG
Tessi Procurement	France	100,00	100,00	IG

4. Autres et non affectées

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Coup de Foudre	France	55,00	55,00	IG
Tessi Services	France	100,00	100,00	IG
XWZ 32	France	100,00	100,00	IG

SOVEC

20 rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

AUDITS ET PARTENAIRES

65 b Boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

SA TESSI

Société Anonyme au capital de 5 865 544 €
Siège social : 177 cours de la Libération
38100 GRENOBLE
071 501 571 RCS GRENOBLE

...

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

..

SA TESSI

Société Anonyme au capital de 5 865 544 euros
Siège social : 177 cours de la Libération
38100 GRENOBLE
071 501 571 RCS GRENOBLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société TESSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiels IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le montant net des écarts d'acquisitions, figurant au bilan consolidé, est de 39 672 milliers d'euros. La note 4.1 de l'annexe expose les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités relatives à l'approche retenue par le Groupe pour la détermination de la valeur d'utilité de ses actifs. La note 9 précise la composition de ces écarts par pôle d'activité. Nous avons vérifié le bien fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.
- Les notes 4-10 et 8 de l'annexe décrivent les modalités de prise en compte et de détermination des impôts différés actifs qui s'élèvent à 7 752 milliers d'euros. Dans le cadre de nos travaux, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

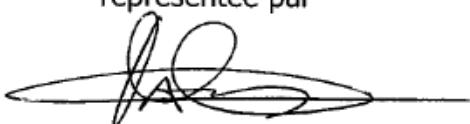
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Echirolles et Meylan, le 21 avril 2011

Les Commissaires aux comptes,

SOVEC

Société de Commissaire aux comptes
représentée par



Martine PACCoud

AUDITS et PARTENAIRES

Société de Commissaire aux comptes
représentée par



René-Charles PERROT

Situation financière

et résultats de Tessi

La situation financière de Tessi est présentée à travers les comptes sociaux de Tessi SA au 31 décembre 2009 et 2010.

I. Comptes sociaux au 31 décembre 2010

A. Comptes de résultat sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010

En milliers d'euros	2010	2009
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	13 087	12 414
Autres produits d'exploitation	194	212
Total produits d'exploitation	13 281	12 626
Charges d'exploitation		
Achats et charges externes	8 579	7 609
Impôts, taxes et versements assimilés	377	424
Charges de personnel	2 442	2 591
Dotations aux amortissements	85	116
Dotations aux provisions	34	98
Autres charges d'exploitation	60	60
Total charges d'exploitation	11 577	10 898
Résultat d'exploitation	1 704	1 728
Produits financiers	12 482	29 338
Charges financières	4 765	18 037
Résultat financier	7 717	11 301
Résultat courant avant impôt	9 421	13 029
Résultat exceptionnel	-196	-25
Impôts sur les bénéfices	-2 524	-3 604
Résultat net	11 749	16 08

B.Bilans sociaux aux 31 décembre 2009 et 2010

En milliers d'euros	2010	2009
Actif		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	88	90
Immobilisations corporelles	5 890	1 798
Immobilisations financières	66 887	64 926
Total actif immobilisé	72 865	66 814
Actif circulant		
Stocks et en-cours		
Avances et acomptes versés sur commandes	96	38
Créances clients et avances versées	3 184	4 189
Autres créances	29 699	25 653
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	20 135	8 791
Charges constatées d'avance et charges à répartir	171	215
Total actif circulant	53 285	40 900
Total de l'actif	126 150	107 714
Passif		
Capitaux propres		
Capital	5 864	5 836
Primes	9 023	8 558
Réserves	17 698	6 931
Report à nouveau	3	
Résultat net	11 749	16 608
Total capitaux propres	44 337	37 933
Provisions pour risques et charges	23	208
Dettes		
Dettes financières	74 910	65 197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 241	2 173
Dettes fiscales et sociales	3 493	2 033
Autres dettes et produits constatés d'avance	146	170
Total dettes	81 790	69 573
Total du passif	126 150	107 714

C. Tableau des flux de trésorerie social pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010

En milliers d'euros	2010	2009
Flux liés à l'activité		
Résultat net	11 749	16 608
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
:		
Dotations aux amortissements et provisions	3 090	10 890
Reprises des amortissements et provisions	-2 072	-5 443
Plus ou moins-values de cession	220	310
Marge brute d'autofinancement	12 987	22 365
Variation du besoin en fonds de roulement	12 917	-3 589
Note 10		
Flux net de trésorerie générés par l'activité	25 904	18 776
Flux liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 177	-20
Produits de cessions d'immobilisations corp. et incorporelles	1	
Acquisition / Encaissement d'immobilisations financières	-4176	-20
Produits de cessions d'immobilisations financières	-2 364	-288
	132	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 232	-288
Flux liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital ou apports	494	355
Dividendes versés aux actionnaires	-5 839	-4 358
Émission / Remboursement d'emprunts	-4 813	-10 799
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-10 158	-14 802
Variation de trésorerie	9 338	3 665
Trésorerie à l'ouverture	10 734	7 069*
Trésorerie de clôture	20 072	10 734

* La différence de trésorerie à l'ouverture, pour un montant de 208 K€, est due à un apport de trésorerie de la société Keepway par une opération de transmission universelle de patrimoine.

D. Tableau de variation des capitaux propres sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010

En milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 1 ^{er} janvier 2009	5 811	8 228	16 758	40	-5 509	25 328
Primes d'émission		330				330
Augmentation de capital	25					25
Affectation résultat 2008			-5 469	-40	5 509	
Dividendes versés			-4 358			-4 358
Résultat net					16 608	16 608
Au 31 décembre 2009	5 836	8 558	6 931		16 608	37 933
Primes d'émission		466*				466
Augmentation de capital	28*					28
Affectation résultat 2009			16 608		-16 608	
Dividendes versés			-5 841	2		-5 839
Résultat net					11 749	11 749
Au 31 décembre 2010	5 864	9 024	17 698	2	11 749	44 337

* L'augmentation de 28 K€ correspond à la levée de 13 891 options à 2 €, options levées dans le cadre du plan d'achat d'actions. Ces levées d'options ont entraîné le versement d'une prime d'émission de 466 K€.

E. Filiales et participations

Sociétés	% de détentio	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé
				Brute	Nette		
Accès Dev. Interactif	83,30%	2 981	-1 372	16 001	7 001		
Accès Informatiques	51,00%	933 849	573 088	823 222	823 222	153 000	6 236 168
Accès Management	100,00%	117 268	145 782	726 778	726 778	140 000	
ATIA	60,00%	157 014	256 999	45 249	45 249	118 574	655 488
ATIP	80,00%	77 167	123 167	1	1		1 329 983
BIPIO	91,50%	566 454	118 147	100 266	100 266	784 734	1 714 660
BIP Tessi	1,00%	358 382	391 231	76	76	2 000	2 613 050
Bordeaux Saisie	99,89%	315 467	297 256	21 343	21 343	149 833	1 949 514
CLIP Tessi	99,80%	391 777	187 932	7 607	7 607	99 800	902 804
Coup de Foudre	55,00%	69 599	9 716	55 000			-5 179
CPoR Devises	80,00%	28 972 890	13 247 890	25 999 936	25 999 936		51 379 013
DESA Holding	2,88%			44 607			
GIP Tessi	99,00%	394 965	19 912	7 546	7 546	99 000	1 013 143
Hexagonale Consultants	100,00%	179 986	61 615	1 506 480	241 601		244 893
ICSB	100,00%	101 771	144 939	4 050 000	4 050 000		5 135 539
Intactus	99,92%	33 412	-1 413	1 483 518	33 382		
ISEM	49,00%	878 048	195 918	715 000	715 000	29 164	3 278 807
Perfo Service	100,00%	243 437	203 895	187 198	187 198	200 000	1 583 747
Processure Company Limited	50,00%	14 386	1 473	11 054	11 054		58 150
Prochèque Nord	99,80%	76 992	-99 382	257 482			1 466 534
RIB Drôme	99,80%	367 483	97 478	7 607	7 607	199 600	1 060 572
RIB Haute Savoie	99,80%	41 033	-32 612	7 607	7 607		117 833
RIB Rhône	99,80%	-13 000	-119 217	7 607			457 117
RIP Tessi	99,00%	330 283	83 420	7 546	7 546	49 500	4 473 346
SAKARAH	80,00%	150 000		120 000	120 000		
SAMP	100,00%	37 062	-369	40 000	40 000		
SATC	99,80%	-10 005	42 378	7 607	7 607		177 390
SDIP	99,00%	372 709	175 393	7 546	7 546	148 500	811 162
SEDI	99,80%	1 438 973	381 264	7 607	7 607	99 800	23 873 456
SIP	1,00%	1 268 404	-502 666	76	76	2 000	3 986 636
SLTC	99,90%	483 817	485 306	76 148	76 148	299 700	2 500 689
SMIP	99,00%	579 011	344 942	7 546	7 546	495 000	1 551 710
SMTC	99,90%	72 061	9 636	76 148	76 148		
Sodesa	2,31%			35 634			

Sogecor	99,94%			262 121			
STMP	100,00%	428 169	137 038	400 000	400 000	150 000	1 236 587
Synercam	100,00%	698 291	206 276	1 219 638	1 219 638	100 000	923 204
TDC	99,80%	689 334	421 345	7 607	7 607	299 400	2 100 324
TDI	100,00%	56 777	19 824	50 000	50 000		183 112
TESCA	51,00%	195 839	81 757	18 870	18 870		331 440
Tessi Asia	75,00%	-125 789	192 845	52 891	52 891		553 161
Tessi Chèque Auvergne	100,00%	264 714	-47 626	37 000	37 000	100 000	329 275
Tessi Chèque Bordeaux	100,00%	575 627	524 954	37 000	37 000	250 000	4 515 194
Tessi Chèque Conseil	99,80%	214 219	11 529	693 957	693 957		2 496 445
Tessi Chèque Interbancaire	100,00%	2 318 673	751 771	726 960	726 960	700 000	2 176 129
Tessi Chèque Nanterre	99,80%	1 374 846	480 618	19 068	19 068	798 413	4 455 466
Tessi Chèque Normandie	99,93%	141 914	3 360	107 553	107 553		
Tessi Chèque Rennes	100,00%	351 696	246 782	619 138	619 138	200 000	2 287 802
Tessi Chèque IDF	99,00%	572 369	740 399	9 900	9 900	297 000	2 808 978
Tessi Contact Center	100,00%	556 551	71 803	421 087	421 087	75 000	3 478 747
Tessi Documents Services	99,90%	2 693 079	2 589 439	15 230	15 230	1 798 200	45 171 783
Tessi Encaissements	100,00%	1 873 178	1 596 810	500 000	500 000	300 000	11 725 302
Tessi Informatique	100,00%	86 961	317 188	2 364 214	2 064 214		4 344 835
Tessi Paiements Services	100,00%	1 568 375	595 966	5 784 549	5 784 549	600 000	39 327 283
Tessi Procurement	100,00%	35 183	20 227	37 000	37 000		2 161 794
Tessi Services	100,00%	135 088	92 847	37 000	37 000		4 549 950
Tessi Technologies	100,00%	3 742 660	1 059 255	10 251 700	10 251 700	400 000	13 656 672
Tessi Tecnologia	80,00%		-315 094	316 822	316 822		
Tessi TGD	99,99%	250 000	899 086	1 457 133	1 457 133		4 484 678
Tessi TMS	99,93%	5 899 865	355 781	4 633 974	4 633 974		28 323 759
Tessi Transactions services	100,00%	50 000	-498 762	50 000	50 000		307 673
Tigre	100,00%	1 532 187	695 156	2 950 000	2 950 000	450 000	4 121 918
Tigre Madagascar	5,00%	-7 073	-25 249	1	1		11 496
TSI Action Informatique	99,00%	798 710	142 430	7 546	7 546	198 000	1 232 076
Tunis Data Services	99,90%	110 651	471 032	99 900	99 900		1 196 986
XWZ 32	100,00%	-4 319 757	-184 959	12 250 000			
2PL-Prod	100,00%		21 010	21 010	21 010		
24h00	8,00%			677 595	677 595		
Totaux				82 603 507	66 667 041	9 786 218	

Évènements 2010 :

- Cession des parts de la société Artésia à la société Tessi Services pour un montant de 132 K€.

Création de nouvelles sociétés et prises de participations sur l'exercice 2010 :

- Création de la société Tessi Tecnologia, en date du 6 novembre 2009, avec souscription au capital en janvier 2010, société immatriculée au Brésil, spécialisée dans l'édition et l'intégration de solutions logicielles et matérielles.
- Création de la société SAKARAH en date du 23 décembre 2010, spécialisée dans la dématérialisation sécurisée, avec une participation à hauteur de 80%.
- Création de la société 2PL-Prod, en date du 26 novembre 2010, spécialisée dans l'éditique.
- Complément d'acquisition de la société Prochèque Nord suite à une recapitalisation de la société, en date du 31 décembre 2010. Le pourcentage de participation de la société Tessi SA dans la société Prochèque Nord est passé de 99,47% à 99,80%.

F. Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2010

NOTE 1 - Évènements significatifs de l'exercice

Au vu de la situation financière de la société Tessi TGD, il a été effectué une reprise de provisions pour dépréciation des titres, pour un montant de 1 457 K€.

Dans le cadre de la cession des parts de la société Artésia, une reprise pour provision sur dépréciation des titres de 352 K€ a été effectuée.

NOTE 2 - Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué au titre de l'exercice.

NOTE 3 - Principes comptables, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et selon les principes de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles sont en partie constituées de fonds de commerce acquis. Une dépréciation est constatée, si nécessaire.

1. Frais de recherche et développement

La société n'a pas engagé de frais de recherche et de développement.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en retenant les durées d'utilisation estimées des différentes catégories d'immobilisations. Dans les cas où il est pratiqué, l'amortissement dégressif correspond à un amortissement économique.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- | | |
|---|------------|
| - aménagements terrains | 10 ans |
| - structure béton | 40 ans |
| - structure métal | 35 ans |
| - couverture | 30 ans |
| - logiciels, licences | 2 ans |
| - agencements | 5 à 7 ans |
| - matériel de bureau et matériel informatique | 3 à 5 ans |
| - mobilier | 5 à 10 ans |

3. Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont enregistrés à leur coût historique (hors frais d'acquisitions).

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constatée lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

NOTE 4 - Actif immobilisé

1. Immobilisations

1.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Fonds de commerce	123	123
Concessions, brevets, licences	7	7
Valeur brute	130	130
Dépréciations et amortissements cumulés	-42	-41
Valeur nette	88	89

1.2. Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	89	91
Investissements		1
Cessions (net)		
Dotations aux amortissements	-1	-3
Valeur nette au 31 décembre	88	89

1.3. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Constructions	2 247	2 247
Installations techniques, agencements, matériels informatiques et ind.	763	759
Autres immobilisations corporelles	73	65
Immobilisations en cours	3 904	
Avances et acomptes versés	258	
Valeur brute	7 245	3 071
Amortissements cumulés	-1 355	-1 273
Valeur nette	5 890	1 798

1.4. Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	1 798	1 892
Investissements	4 177*	19
Cessions (net)		
Dotations aux amortissements	-85	-113
Valeur nette au 31 décembre	5 890	1 798

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées de constructions et d'installations et agencements.

* Construction d'un immeuble en-cours sur LYON (TECHNOPARK)

1.5. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Titres de participation	82 604	82 430
Autres titres immobilisés	1 837	
Créances rattachées à des participations	82	82
Dépôts et cautionnements	137	137
Valeur brute	84 660	82 649
Dépréciation	-17 774	-17 723
Valeur nette	66 886	6 926

1.6. Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	82 649	83 589
Acquisitions de titres	527	1 197
Cessions de titres	-353	-2 240
Acquisitions autres immobilisations financières	1 837	103
Sorties autres immobilisations financières		
Valeur brute au 31 décembre	84 660	82 649

Au cours de l'exercice 2010 :

- Versement de 95 K€ suite à la création de la société Tessi Tecnologia, et souscription de titres à hauteur de 222 K€ suite à des augmentations de capital de celle-ci,
- Versement de 120 K€ suite à la création de la société Sakarah,
- Versement de 21 K€ suite à l'acquisition de la société 2PL-PROD,
- Souscription de titres de la société Prochèque Nord à hauteur de 68 K€, suite à une augmentation de capital,
- Cession des titres ARTESIA d'une valeur de 353 K€ à la société TESSI SERVICES.
- Investissement Girardin pour 1 837 K€.

2. Dépréciation de titres

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Montants au 1 ^{er} janvier	17 723	13 771
Dépréciation sur immobilisations financières	1 922	6 372
Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières	-1 871	-2 420
Montants au 31 décembre	17 774	17 723

NOTE 5 - Autres éléments d'actif

Les autres créances correspondent à hauteur de 33,9 millions d'euros aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

Des provisions pour dépréciation de comptes courants sont constatées pour un montant total de 5 402 K€ :

- XWZ32 pour 4 505 K€
- Prochèque Nord pour 22 K€
- RIB Rhône pour 132 K€
- Tessi Editique pour 743 K€

NOTE 6 - Valeurs mobilières de placements

Le portefeuille de VMP est principalement composé de SICAV monétaires valorisées selon la méthode PEPS. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat.

NOTE 7 - Capital social

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Nombre de titres	2 932 063	2 918 172
Valeur nominale	2 euros	2 euros
Total	5 864,1	5 836,3

Les opérations impactant le capital social et la prime d'émission sur 2010 s'analysent ainsi :

	Nombre de titres	Capital	Prime d'émission
Au 31/12/2009	2 918 172	5 836,3	8 557,5
Plan d'achat d'actions	13 891	27,8	466
Au 31/12/2010	2 932 063	5 864,1	9 023,5

NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Montants au 1 ^{er} janvier	208	103
Dotations aux provisions pour risques et charges		105
Reprises sur provisions pour risques et charges	-185*	0
Montants au 31 décembre	23	208

* La totalité du montant a été utilisée au cours de l'exercice.

Les provisions sont destinées à couvrir les risques ou les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

NOTE 9 - Dettes

Les emprunts et dettes financières divers correspondent à hauteur de 62,8 millions d'euros aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

NOTE 10 - Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Variation des frais financiers		
Variation nette exploitation	1 488	2 012
Variation de stock		
Transferts de charges à répartir		
Variation des créances d'exploitation	861	4 370
Variation des dettes d'exploitation	627	-2 358
Variation nette hors exploitation	11 344	-5 601
Variation des créances hors exploitation	-5 086	6 608
Variation des dettes hors exploitation	16 390	-12 211
Charges et produits constatés d'avance	40	2
Variation du besoin en fonds de roulement	12 832	-3 589

NOTE 11 - Compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement réalisé en France et constitué de prestations aux différentes filiales du Groupe.

2. Rémunération allouée aux membres des organes d'Administration, de direction et de contrôle

Sur 2010, il a été versé des jetons de présence aux Administrateurs pour un montant de 60 K€. La rémunération des membres de Direction pour cette période s'est élevée à 801 K€.

3. Résultat financier

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
Produits nets financiers liés aux participations (1)	9 788	19 834
Produits nets sur cessions de VMP	68	137
Différence positive de change		1
Différence négative de change	-1	
Provisions/Reprises sur dépréciations d'immobilisations financières (2)	-1 117	-2 951
Charges/Produits nets sur intérêts et autres charges assimilées (3)	-1 021	-524
Perte sur créances liées à des participations		-2 646
Mali de confusion		-2 550
Total	7 717	11 301

Ventilation au 31/12/2009 :

- (1) Ce poste correspond en totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.
- (2) Dont 6 372 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
 - Dont 4 320 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
 - Dont 57 K€ concernant une reprise sur provision pour dépréciation de compte de liquidité,
 - Dont 5 263 K€ concernant une reprise sur provision pour dépréciation de comptes courants,
 - Dont 2 420 K€ concernant une reprise sur provision pour dépréciation de titres de participations,
 - Dont 1 K€ concernant une reprise sur provision pour dépréciation de VMP.
- (3) Dont 537 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
 - Dont 216 K€ de charges financières diverses,
 - Dont 666 K€ de charges d'intérêts Groupe,
 - Dont 180 K€ de produits suite à l'activation d'une clause de retour à meilleure fortune,
 - Dont 716 K€ de produits suite à l'activation d'une clause de retour à meilleure fortune.

Ventilation au 31/12/2010 :

- (1) Ce poste correspond en totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.
- (2) Dont 1 922 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
 - Dont 1 082 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
 - Dont 16 K€ concernant une reprise sur provision pour dépréciation de compte de liquidité,
 - Dont 1 871 K€ concernant une reprise sur provision pour dépréciation de titres de participations,
- (3) Dont 206 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
 - Dont 149 K€ de charges financières diverses,
 - Dont 666 K€ de charges d'intérêts Groupe,

4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé d'une perte liée à la cession des titres Artesia à la société Tessi Services.

5. Impôts sur les bénéfices

5.1. Intégration fiscale

La société a signé une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale, avec certaines des sociétés du Groupe qui ont opté pour ce régime.

Liste des sociétés entrant dans le champ d'application de l'intégration fiscale :

- | | | |
|--------------------------|------------------------------|----------------------------|
| - ACCES Informatiques | - TDC | - Tessi Informatique |
| - Docubase Systems | - Tessi Chèque Bordeaux | - Tessi MD |
| - Hexagonale Consultants | - Tessi Chèque Interbancaire | - Tessi Paiements Services |
| - ICSB | - Tessi Chèque Nanterre | - Tessi SA |
| - Intactus | - Tessi Contact Center | - Tessi Services |
| - SEDI | - Tessi Documents Services | - Tessi TMS |
| - SIP | - Tessi Editique | - TSI Action Informatique |
| - SLTC | - Tessi Encaissements | - XWZ 32 |

Les investissements réalisés dans le cadre du dispositif d'aide fiscale à l'investissement outre mer (loi Girardin) codifiée sous l'article 217 undecies du CGI a permis la déduction du résultat fiscal d'un montant de 5 326 K€, montant ayant fait l'objet d'un agreement délivré par la Direction générale des finances publiques.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt correspondant au résultat exceptionnel est une charge d'impôt de 40 K€.

5.2. Situation fiscale différée et latente

Les allègements futurs d'impôts sont peu significatifs.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

6. Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Acquisition de la société LOGIDOC, spécialisée dans le traitement industriel de courrier.

NOTE 12 - Autres informations

1. Échéance des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

1.1. Crédits

En milliers d'euros	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	83		83	
Prêts	1		1	
Autres immobilisations financières	136		136	
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	83		83	
Autres créances clients	3 177	3 177		
Personnel et comptes rattachés	6	6		
Organismes sociaux				
Taxe sur la valeur ajoutée	288	288		
Impôt sur les sociétés				
Autres impôts	35	35		
Groupe et associés	34 704	34 704		
Débiteurs divers	67	67		
Charges constatées d'avance	171	171		

Total créances	38 751	38 448	303
----------------	--------	--------	-----

1.2. Dettes

En milliers d'euros	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	64	64		
- A plus de 1 an à l'origine	11 996	5 215	5 300	1 481
Emprunts et dettes financières divers	49	49		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 241	3 241		
Personnel et comptes rattachés	663	663		
Sécurité sociale et organismes sociaux	450	450		
État et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	1 856	1 856		
- Taxe sur la valeur ajoutée	478	478		
- Autres impôts, taxes et assimilés	46	46		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	62 801	62 801		
Autres dettes	146	146		
Produits constatés d'avance				
Total dettes	81 790	75 009	5 300	1 481

2. Éléments concernant les entreprises liées

En milliers d'euros	Entreprises liées
Actif	
Participation	66 667
Créances clients et comptes rattachés	2 981
Autres créances	29 436
Passif	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 547
Autres dettes	62 898
Compte de résultat	
Redevances	11 854
Autres produits d'exploitation	1 216
Charges d'exploitation	4 785
Dividendes	9 788
Autres produits financiers	739
Charges financières	1 405
Provisions pour dépréciation de comptes courants	1 082
Reprises sur provisions pour dépréciation de comptes courants	
Provisions pour dépréciation de titres	85
Reprises sur provisions pour dépréciation de titres	1 871
Cession d'éléments d'actifs	-220

3. Produits à recevoir et charges à payer

En milliers d'euros	Charges à payer
Autres dettes	40
Clients avoirs à accorder	97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 092
Dettes fiscales et sociales	1 025
Total charges à payer	2 254

En milliers d'euros	Produits à recevoir
Autres créances	11
Fournisseurs avoirs à recevoir	54

Clients et comptes rattachés	1 596
Créances fiscales et sociales	35
Total produits à recevoir	1 696

4. Effectif moyen

	31/12/10	31/12/09
Cadres	6	5
Non cadres	0	0
Total	6	5

5. Engagements financiers et autres engagements

5.1. Engagements donnés

- Tessi SA est caution solidaire de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, en cas de défaillance financière de ces dernières, dans la limite de 20 Millions d'euros,
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la Banque Postale de manière totalement autonome, inconditionnelle et irrévocable à faire le nécessaire, soit pour que sa filiale (100%) la société Tessi Procurement dispose des moyens et d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses engagements en tant que sous traitant, soit à reprendre à son compte la totalité des engagements pris par la société Tessi Procurement.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société LOCAM à garantir que sa filiale (100%) la société Tessi Informatique soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de services de gestion des cartes privatives conclue entre sa filiale et la société LOCAM. A défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Docubase Systems tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire majoritaire une promesse d'achat portant sur 51% des actions de la société INFORMATIQUES SERVICES ET MATERIELS - ISEM. Cette promesse pourra être exercée en une fois par l'actionnaire majoritaire à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 30 septembre 2014 inclus.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire majoritaire une promesse de vente portant sur 49% des actions de la société INFORMATIQUES SERVICES ET MATERIELS - ISEM. Cette promesse pourra être exercée en une fois par l'actionnaire majoritaire en cas de changement de contrôle de Tessi SA au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce entre le 17 décembre 2008 et le 17 décembre 2014 à minuit.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire minoritaire une promesse d'achat portant sur 20% des actions de la société SAKARAH. Cette promesse pourra être exercée en une fois par Tessi SA à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.
- Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale I.C.S.B. soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.

5.2. Engagements reçus

- L'actionnaire majoritaire détenant 51% des actions de la société INFORMATIQUES SERVICES ET MATERIELS - ISEM a accordé à Tessi SA une promesse de vente. Cette promesse pourra être exercée par Tessi SA en une fois à compter du 1^{er} octobre 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014 à minuit.

5.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

Total capital restant dû sur emprunts : 11 996 K€.

Répartition :

- 1^o emprunt : 188 K€
Hypothèque de premier rang accordée sur les locaux de Bobigny au profit de la Société Générale.
- 2^o emprunt : 623 K€

- Nantissement sur les 500 actions de la société ICSB au profit de la Lyonnaise de Banque pari passu avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Nord - CEAN.
- 3^e emprunt : 3 885 K€
Promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

Capital restant dû sur autres emprunts de 2007 : 7 300 K€.

Pour ces emprunts, Tessi SA a accordé une promesse de nantissement de :

- de 10 000 actions de la société Tessi Paiements Services,
- de 50 000 actions de la société Tessi Technologies,
- de 239 996 actions de la société CPoR DEVISES,
- de 370 actions de la société XWZ 32,

au profit de CALYON - Crédit Agricole CIB, pari passu avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, la Société Générale et la BNP Paribas.

5.4. Autres engagements financiers

Les deux principaux emprunts souscrits en 2007, pour 28,9 M€, ont fait l'objet, conformément au contrat d'ouverture de crédit, d'une couverture d'intérêts à hauteur de 50%. Au 31/12/2010, le solde restant dû au titre de ces emprunts est de 4,9 M€.

La société ne détient pas d'instruments financiers dérivés.

5.5. Crédit bail

Valeur d'origine	702 980
Amortissements	
Cumul exercices antérieurs	605 344
Exercice en cours	97 636
Total	702 980
Valeur nette	
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	768 912
Exercice en cours	71 820
Total	840 732
Redevances à payer	
A un an au plus	
A plus d'un an et moins de 5 ans	
A plus de 5 ans	
Total	0
Valeur résiduelle	

5.6. Autres engagements

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont de 181 898 €. Ces indemnités sont calculées au vu des paramètres suivants :

- Calcul salarié par salarié,
- Probabilité d'espérance de vie et de présence dans la société à la date prévue de départ en retraite,
- Prorata ancienneté acquise par rapport à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Les indemnités ont été calculées par un actuarien qualifié utilisant une méthode actuarielle. Il est considéré que les départs se font à l'initiative de l'employé.

Ces indemnités ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux.

Le nombre d'heures annuelles relatives à la formation professionnelle (D.I.F.) s'élève pour l'ensemble de l'effectif à 630 heures.

G. Résultats et autres caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

Natures des indications	2006	2007	2008	2009	2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 755 068	5 801 576	5 810 796	5 836 344	5 864 126
Nombre des actions ordinaires existantes	2 877 534	2 900 788	2 905 398	2 918 172	2 932 063
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	8 246 188	9 445 163	11 759 631	12 413 747	13 086 951
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 672 887	9 036 406	4 715 312	16 169 140	10 276 411
Impôts sur les bénéfices	-391 087	-758 758	-2 624 027	-3 603 922	-2 524 238
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 265 175	5 848 246	-5 508 956	16 608 406	11 748 919
Résultat distribué	2 298 402	2 893 538	2 903 836	4 358 097	5 839 192
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,45	3,38	2,53	6,78	4,37
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,83	2,02	-1,90	5,69	4,01
Dividende attribué à chaque action	0,80	1	1	1,50	1,99
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	46	48	32	5	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 540 544	2 019 878	1 919 390	1 839 444	1 683 578
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	673 736	850 325	828 370	751 670	758 243

SOVEC

20 rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

AUDITS et PARTENAIRE

65 b Boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Membres de la Compagnie Régionale de Grenoble

TESSI SA

*Société Anonyme au capital de 5 865 544€
Siège social : 177 cours de la Libération
38100 GRENOBLE*

071 501 571 RCS GRENOBLE

...

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

..

Exercice clos le 31.12.2010

TESSI SA

*Société Anonyme au capital de 5 865 544 €
Siège social : 177 cours de la Libération
38100 GRENOBLE*

071 501 571 RCS GRENOBLE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

+

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- ◊ Le contrôle des comptes annuels de la société **TESSI**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◊ La justification de nos appréciations ;
- ◊ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation détenus par votre société inclus dans les immobilisations financières représentent une valeur nette de 66 667 milliers d'€uros. Les méthodes retenues pour la comptabilisation de ces titres ainsi que l'évaluation des dépréciations sont décrites dans la note 3 de l'annexe. L'impact des dépréciations portant sur ces titres est précisé dans la note 4 Actif immobilisé de l'annexe aux paragraphes 1.5, 1.6 et 2.

Nous avons vérifié par sondage l'application correcte des méthodes décrites, examiné les approches retenues pour déterminer le montant des dépréciations et apprécié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Echirolles et Meylan, le 21 avril 2011

Les Commissaires aux comptes,

SOVEC

Société de Commissaire aux comptes
représentée par



Martine PACCoud

AUDITS et PARTENAIRES

Société de Commissaire aux comptes
représentée par



René-Charles PERROT

Document d'information annuel

Liste des informations publiées ou rendues publiques depuis le 1^{er} janvier 2010

Etablie conformément à l'article 221-1-1 du Règlement Général de l'AMF

DATE	TYPE DE DOCUMENT	RÉFÉRENCE
06/01/2010	Tableau de rachat d'actions – décembre 2009	www.tessi.fr et www.amf-france.org
07/01/2010	Déclaration des droits de vote – mois de décembre 2009	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
07/01/2010	Bilan annuel du contrat de liquidité au 31/12/2009	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
19/01/2010	Communiqué : Calendrier des publications 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
03/02/2010	Tableau de rachat d'actions – janvier 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
04/02/2010	Déclaration des droits de vote – mois de janvier 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
11/02/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires annuel 2009	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + La Tribune du 12/02/2010
02/03/2010	Tableau de rachat d'actions – février 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
04/03/2010	Déclaration des droits de vote – mois de février 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
06/04/2010	Communiqué : CPoR Devises acquiert les activités de change manuel de Goffin Bank	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
07/04/2010	Tableau de rachat d'actions – mars 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
08/04/2010	Déclaration des droits de vote – mois de mars 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
12/04/2010	Communiqué : Résultats annuels 2009	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + La Tribune du 13/04/2010
30/04/2010	Rapport financier annuel 2009 comprenant : - Honoraires des CAC au titre de l'exercice 2009 - Document annuel (liste des informations publiées ou rendues publiques depuis le 1 ^{er} janvier 2009)	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
03/05/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + La Tribune du 04/05/2010
06/05/2010	Déclaration des droits de vote – mois de avril 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
07/05/2010	Tableau de rachat d'actions – avril 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
12/05/2010	Avis de convocation de l'AG du 25/06/2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + La Tribune du 17/05/2010 + BALO n°59 du 17/05/2010
03/06/2010	Tableau de rachat d'actions – mai 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org

03/06/2010	Déclaration des droits de vote – mois de mai 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
24/06/2010	Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
29/06/2010	Résultats des votes des résolutions soumises à l'AGM en date du 25/06/2010	
02/07/2010	Tableau de rachat d'actions – juin 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
05/07/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30/06/2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
06/07/2010	Déclaration des droits de vote – mois de juin 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
16/07/2010	Approbation des comptes annuels 2009 et affectation du résultat	BALO n°85 du 16/07/2010
03/08/2010	Tableau de rachat d'actions – juillet 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
05/08/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + Les Echos du 06/08/2010
06/08/2010	Déclaration des droits de vote – mois de juillet 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
06/09/2010	Communiqué : Résultats semestriels 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + Les Echos du 07/09/2010
07/09/2010	Tableau de rachat d'actions – août 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
07/09/2010	Déclaration des droits de vote – mois de août 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
13/09/2010	Rapport financier semestriel 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
04/10/2010	Tableau de rachat d'actions – septembre 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
06/10/2010	Déclaration des droits de vote – mois de septembre 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
04/11/2010	Tableau de rachat d'actions – octobre 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
08/11/2010	Déclaration des droits de vote – mois de octobre 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
08/11/2010	Communiqué : Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + Les Echos du 09/11/2010
02/12/2010	Tableau de rachat d'actions – novembre 2010	www.tessi.fr et www.amf-france.org
03/12/2010	Déclaration des droits de vote – mois de novembre 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
20/12/2010	Communiqué : Tessi et le Groupe Imprimerie Nationale signent un accord de partenariat dans le domaine de la dématérialisation	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
05/01/2011	Bilan annuel du contrat de liquidité au 31/12/2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
07/01/2011	Communiqué : Tessi acquiert LOGIDOC-Solutions	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
07/01/2011	Communiqué : Calendrier des publications 2010/11	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
18/01/2011	Communiqué : Transfert du titre Tessi sur le compartiment B	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
24/01/2011	Communiqué : Tessi adhère au Pacte Mondial des Nations Unies	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com

03/02/2011	Tableau de rachat d'actions – janvier 2011	www.tessi.fr et www.amf-france.org
03/02/2011	Déclaration des droits de vote – mois de janvier 2011	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
09/02/2011	Communiqué : Chiffre d'affaires annuel 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + Les Echos du 10/02/2011
08/03/2011	Tableau de rachat d'actions – février 2011	www.tessi.fr et www.amf-france.org
08/03/2011	Déclaration des droits de vote – mois de février 2011	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
05/04/2011	Tableau de rachat d'actions – mars 2011	www.tessi.fr et www.amf-france.org
05/04/2011 06/04/2011 07/04/2011	Déclaration des droits de vote – mois de mars 2011	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
12/04/2011	Comptes consolidés provisoires 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com
12/04/2011	Communiqué : Résultats annuels 2010	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com + Les Echos du 13/04/2011
29/04/2011	Rapport financier annuel 2010 comprenant : - Honoraires des CAC au titre de l'exercice 2010 - Document annuel (liste des informations publiées ou rendues publiques depuis le 1 ^{er} janvier 2010)	Diffusion par le WIRE www.tessi.fr et www.actusnews.com

DECLARATIONS BOURSIERES

Déclarations des transactions sur actions propres

Conformément à la Directive Transparency, les déclarations ont été mises en ligne auprès du diffuseur agréé (www.actusnews.com) et peuvent être consultées sur le site du Groupe (www.tessi.fr) dans la rubrique « Financier » :
→ Communiqués financiers.

A compter du 1er février 2008, conformément à la réglementation en vigueur, les déclarations mensuelles sont transmises directement à l'AMF et peuvent être consultées sur le site du Groupe (www.tessi.fr) dans la rubrique « Information réglementée » :

- publications AMF – déclarations mensuelles sur le programme de rachat d'actions.

Grenoble le 29 avril 2011